

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AVRIL 2018

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Les candidats à la présidentielle en pré-campagne	1
▶ Préparation de la présidentielle et des législatives	3
▶ Tension politique - La manifestation du 21 avril et ses prolongements	7
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	16
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire	16
▶ Justice, gouvernance.....	18
▶ Affaire Houcine Arfa.....	20
▶ Santé.....	21
▶ Migrations, traite	21
▶ Droits des femmes, droits des enfants	22
▶ Liberté d'expression, médias	22
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	23
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières	23
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	26
▶ Economie.....	26
▶ Social, divers	27

POLITIQUE

▶ Les candidats à la présidentielle en pré-campagne

01/04 - Le tribunal administratif de Mahajanga désavoue la préfecture qui avait interdit une inauguration en raison de la venue d'Andry Rajoelina, invité par le maire, Mokhtar Salim Andriatomanga, élu sous les couleurs du Mapar. Un recours en annulation de la décision avait été déposé par les partisans de l'ancien président de la Transition.

Andry Rajoelina empêché de se rendre par avion à Mahajanga. L'aviation civile de Madagascar (ACM) a interdit le vol de l'appareil privé qu'il avait loué pour répondre à l'invitation du maire. Accompagné de sa famille et de sa suite, il a alors réservé des places sur un vol opéré par la compagnie nationale Ewa qui devait faire escale à Mahajanga avant de poursuivre sa route sur Mayotte. Les autorités ont refusé de laisser l'appareil décoller avec à son bord l'ancien président de la Transition. Ne parvenant pas à le faire renoncer, ce sont les 60 passagers qui ont été obligés de débarquer et l'avion est parti à vide d'Antananarivo. Les responsables de la compagnie ont fait valoir que la sécurité des passagers, mais aussi celle d'Andry Rajoelina, ne pouvait être assurée à l'arrivée à l'aéroport de Mahajanga où des partisans du Mapar avaient prévu de réunir un comité d'accueil. « *Je me rendrai coûte que coûte à Mahajanga* », a fait savoir l'ancien président de la Transition. Le meeting a pu se tenir dans le calme, avec une forte présence des forces de l'ordre et en dépit de l'absence des invités de marque. En début de soirée cependant, les militaires restées en faction devant l'hôtel de ville ont été la cible de jets de pierre nourris.

Pour *Midi*, le retour réussi d'Andry Rajoelina sur la scène politique nationale a pris de court le pouvoir, qui ne sait plus trop comment contrer l'élan pris par sa campagne pré-électorale. Le chef de l'Etat, qui serait intervenu personnellement pour bloquer ce déplacement, risque, estime le quotidien, de payer cher ses maladresses après avoir cherché par tous les moyens de tuer dans l'œuf un meeting promis à un succès certain.

Pour mémoire, le 8 mars, Andry Rajoelina avait pu tenir un important rassemblement à Ambilobe, sous couvert de la Journée internationale des droits des femmes. Coïncidence ou non, le chef de district avait été limogé peu après par le conseil des ministres. Pour le site pro-régime *lalignedemire.mg*, cette tentative de manifestation « *en dit long sur la velléité du putschiste de rééditer son exploit de 2009, (...) avec l'appui de l'homme d'affaires et grand ami d'Andry Rajoelina, Mamy Ravatomanga* », président du groupe Sodiat, accusé d'avoir

orchestré ce rassemblement qualifié de « provocation ». *La Vérité* écrit : « Soit le HVM est très bête, soit il est très intelligent. D'un côté, le HVM est très bête car il cherche le bâton pour se faire battre. Malgré son impopularité, il se fabrique davantage d'ennemis en attisant la colère des partisans d'Andry Rajoelina. D'un autre côté, le HVM est très intelligent. Sa ruse vise deux desseins malsains : provoquer Andry Rajoelina pour que celui-ci réagisse violemment et soit poursuivi pour subversion avant d'être déclaré inéligible ou bien alors provoquer une situation si chaotique qu'Andry Rajoelina ne pourra pas gérer l'après-Rajaonarimampianina. En vérité, le régime actuel est habité par la peur. Il ne s'agit pas d'une simple crainte mais d'une véritable panique »

Pour Rivo Rakotovo, président du Sénat et leader du HVM, « l'Etat a dû prendre des dispositions pour éviter tout trouble à l'ordre public. L'Etat a dû sécuriser les responsables de la FIFA et de la CAF qui étaient présents sur place ». Selon lui, il y aurait eu une volonté de la part de certains agitateurs de démontrer aux invités de marque que Madagascar n'est pas stable et que les élections ne peuvent se dérouler dans de bonnes conditions, rapporte *Matv*.

03/04 - L'interdiction du meeting de Mahajanga a été condamnée par plusieurs formations politiques qui considèrent qu'il s'agit d'une atteinte grave à la liberté de circulation et de manifestation reconnue par la DUDH. Un point de vue partagé par l'association de la diaspora en France, TEM (Tous ensemble pour Madagascar).

11/04 - Peu de temps après le déplacement manqué d'Andry Rajoelina à Mahajanga, l'inspection d'Etat a été dépêchée pour effectuer un audit financier de la commune. Avant même que les résultats soit connu, le maire, Andriatomanga Mokhtar Salim, aurait été sommé de rendre des comptes à son conseil municipal sur sa gestion et sa collaboration avec plusieurs entreprises, croit savoir *Midi*, qui suspecte le pouvoir de vouloir le limoger et le remplacer par un PDS nommé. Le quotidien rappelle que le chef de district d'Ambilobe a été limogé après le passage d'Andry Rajoelina dans cette localité. Le chef de la région Boeny serait également dans le collimateur du pouvoir. La pilule est d'autant plus difficile à avaler, rappelle le titre, que « l'année dernière, la ville de Mahajanga a reçu un prix international sur la bonne gouvernance et la fiscalité locale ».

14/04- Le maire de Mahajanga, Mokhtar Salim Andriatomanga, confirmé de justesse dans ses fonctions par le conseil municipal, qui lui a renouvelé sa confiance par 10 voix contre 9, grâce à une alliance de circonstance entre le Mapar et le TIM. La foule s'est rassemblée devant la mairie durant la séance du conseil municipal pour protester contre la menace de destitution. Les forces de l'ordre ont investi les accès pour prévenir tout débordement.

09/04 - Offensive de charme d'Andry Rajoelina auprès des catholiques de Soavinandriana où il était invité, avec son épouse, à la célébration du 115e anniversaire de l'Eglise locale présidée par l'évêque de Miarinarivo. Le couple Rajoelina a participé au financement de plusieurs réalisations. L'ancien président de la Transition, qui a pu rencontrer librement ses partisans, pourrait, dit-on, compter sur le soutien de l'Eglise catholique, dont il est l'un des fidèles. A la différence du protestant Hery Rajaonarimampianina qui ne ferait pas l'unanimité au sein de la FJKM, encore perçue comme une chasse gardée de Marc Ravalomanana, note *Midi*.

13/04 - « Hery Rajaonarimampianina est le seul candidat à la course à la magistrature suprême qui peut tenir un meeting politique », constate Midi. Le chef de l'Etat multiplie les visites sur le terrain pour procéder à des inaugurations, suivant en cela la méthode de l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina, dont les déplacements sont en revanche étroitement surveillés, voire empêchés, tout comme ceux de Marc Ravalomanana. Hery Rajaonarimampianina pousse son avantage en se rendant dans les localités où son rival Andry Rajoelina a rencontré des obstacles, comme récemment à Mahajanga. Il le suit à la trace, écrit le quotidien. Pour ne pas se laisser déborder, les stratèges de la présidence ont décidé qu'il fallait occuper le terrain. Des déplacements soigneusement choisis ont été préparés.

13/04 - « Andry Rajoelina du Mapar et Marc Ravalomanana du TIM infantilisent le peuple malagasy à travers leurs manœuvres sournoises de ces derniers temps », déclare Harry Laurent Rahajson, ministre de la communication. « Si auparavant, ils s'entretuaient, maintenant ils se mobilisent ensemble et main dans la main dans les rues de la capitale : c'est une insulte aux victimes puisque l'un a incité la foule tandis que l'autre a ordonné un massacre », a-t-il ajouté, dénonçant les manœuvres dilatoires des deux hommes pour bloquer la refonte des textes électoraux récemment adoptés par le Parlement. « Pourquoi nier les réformes sur la transparence financière des campagnes électorales ? Le Mapar et Rajoelina veulent-ils faire entrer des financements occultes dans le pays ? », s'est demandé le ministre avant d'ajouter que « Ravalomanana et le TIM ne sont-ils pas propres devant la justice pour rejeter les améliorations dans la présentation du casier judiciaire ? ».

16/04 - Béatification de Ramosa Lucien Botvasoa, laïc décapité à l'âge de 39 ans le 17 avril 1947 - Les acteurs politique se ruent à Vohipeno. L'effervescence religieuse a gagné le microcosme politique. Un

rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de fidèles. L'Eglise catholique a convié pour l'occasion de nombreux politiciens, dont le président de la République, les anciens dirigeants, et des candidats aux élections présidentielles. Les protestants Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana, ainsi que le catholique Andry Rajoelina, se sont donc retrouvés côte à côte le temps de la cérémonie. Selon *Midi*, le chef de l'Etat n'aurait pas apprécié d'être interdit de parole. Andry Rajoelina aurait quant à lui profité d'un bain de foule pour prendre sa revanche sur ceux qui, dans les allées du pouvoir, ont fait obstacle récemment à son déplacement à Mahajanga. Il a été chaleureusement remercié par les organisateurs pour son don en faveur de la reconstruction de l'église. Marc Ravalomanana a tenté de lui voler la vedette en faisant une entrée remarquée dans l'église derrière les reliques du martyr. En marge de la cérémonie, la « *courtisanerie politique* » a marqué la rencontre, note *L'Express*. Les deux protagonistes de la crise de 2009 s'en sont donnés à cœur joie dans des opérations de séduction de la population, largement relayées par les réseaux sociaux. Le chef de l'Etat s'est montré plus discret. Les trois hommes en « *campagne déguisée* » ont pris de s'ignorer, écrit encore le quotidien.

18/04 - Le chef de l'Etat, interviewé par *L'Express*, condamne l'interdiction qui lui a été faite de prendre la parole durant la cérémonie de béatification de Ramose Lucien Botvasoa et parle d'un « faux pas » de l'Eglise catholique. L'évènement ayant été organisé par le Vatican, qui a le statut d'Etat, il aurait été normal selon lui qu'il puisse intervenir es-qualité. L'incident, affirme-t-il, ne devrait pas compromettre les excellentes relations que le pouvoir entretient avec les Eglises, « *de grands acteurs de la vie nationale* ». Bien que souvent très critiques vis-à-vis du pouvoir, les Eglises n'ont pas selon lui « *d'intention séditeuse* ». Ce ne sont pas les catholiques qui font de la politique mais les politiciens qui cherchent à les instrumentaliser.

16/04 - Hery Rajaonarimampianina s'est rendu à Mahajanga pour procéder à l'inauguration d'un hôtel de luxe, un déplacement que le pouvoir avait interdit à Andry Rajoelina deux semaines auparavant, constate *Midi*. Il s'est néanmoins abstenu de tenir un meeting public. Le chef de l'Etat a profité de l'occasion pour présenter une nouvelle fois sa « *Vision Fisandratana 2030* ».

19/04 - Les forces de l'ordre ont empêché le convoi de Marc Ravalomanana, de retour de l'atelier du K3F et de la cérémonie de béatification de Lucien Botvasoa, d'entrer à Ambalavao où des supporters l'attendaient. La circulation a été momentanément coupée. « *J'ai appelé les ambassadeurs de France, de l'UE et des Etats-Unis pour leur dire qu'à Madagascar le respect de la Constitution est une théorie abstraite. Elle garantit la liberté de circuler, la liberté d'aller et venir, la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté de manifestation mais aujourd'hui je n'ai pas pu jouir de ces libertés* », a-t-il déclaré. Dans un message adressé aux autorités il ajoute : « *Je vous préviens. Cette transgression de la liberté d'expression est une épée de Damoclès sur vos têtes. Je connais l'histoire* ». « *Le même schéma comme il y a quelques mois dans les régions Anosy et Androy s'est donc reproduit pour le président national du parti TIM* », constate *Tribune*.

► Préparation de la présidentielle et des législatives

01/04 - De l'avis du mouvement Rohy, « il n'est pas de l'intérêt de notre pays d'omettre un plafonnement du financement des campagnes électorales si nous souhaitons sincèrement que le vote du citoyen électeur soit net de toute influence autre que sa conscience et son libre arbitre ».

03/04 - Les députés pro-régime en conclave durant quatre jours dans un hôtel réputé d'Ivato pour examiner les propositions d'amendement aux textes électoraux qui doivent être débattus en séance plénière. Accompagnés de leur famille, indique *Midi*, ils ont reçu la visite de nombreux ministres et chefs d'institution. Le quotidien suspecte le pouvoir de vouloir imposer contre rétribution l'adoption des textes sans prise en compte des amendements déposés. Des rumeurs font état du versement d'une forte somme d'argent, dont un premier acompte aurait déjà été versé. Un opérateur *karana* aurait apporté un concours financier, affirme le titre.

04/04 - L'Assemblée nationale a voté le projet de loi organique relatif au régime général des élections et des référendums¹. 79 députés ont adopté le texte avec 12 amendements (sur 89 retenus en commission), soit plus de la majorité des 151 membres composant la Chambre basse. 70 parlementaires du Tim, du Mapar, du MMM et certains « *indépendants* » ont quitté la salle des séances en brandissant des pancartes « *stop corruption* » et en arrachant son micro au président de l'Assemblée. Celui-ci a dû faire appel aux forces de sécurité du palais pour récupérer son bien. Pour les 18 élus Tim, « *ce sont des lois non consensuelles, sources de fraudes et de nouvelles crises. (...) Ces trois lois ont été mal votées et entachées d'illégalité et de corruption. (...) Aucun débat, aucune discussion n'ont été autorisés, le comptage des voix à main levée a été truqué* ».

¹ Voir la vidéo de TV Plus sur la séance à l'Assemblée nationale (passer directement à 11'04)
<https://www.koolsaina.com/deputes-malgaches-ont-failli-en-venir-aux-mains-assemblee-nationale/> 47'35

« *Des forces de l'ordre sont présentes dans la salle. Pour nous, il s'agit d'intimidation* », indique le député VPM-MMM de Manandriana. Selon *Midi*, les textes ont été adoptés « *dans la pagaille et avec forcing* », avec la complicité du président de l'Assemblée, Jean Marc Rakotomamonjy. Les députés pro-régime auraient été acheminés directement et sous escorte policière de leur hôtel d'Ivato où ils avaient été retenus en conclave. Les parlementaires Tim, Mapar et indépendants ont déposé une plainte pour corruption auprès du Bianco. La saisine a été remise par un huissier au président de l'Assemblée. Les opposants estiment détenir des preuves sous forme d'une vidéo montrant des distributions de billets de banque, laquelle a été postée sur *Facebook*. Le vote des députés aurait été acquis moyennant le versement à chacun de 50 millions Ar (12 500 euros). De nombreux observateurs ont réagi brutalement à cette diffusion, note *Tribune*. Certains demandant même que l'Assemblée nationale soit dissoute sans plus attendre. Les textes adoptés doivent à présent être examinés par le Sénat. On s'achemine vers une quatrième session extraordinaire du Parlement. D'autres projets de loi inscrits à l'ordre du jour de la 3e session extraordinaire et du Sénat restent en suspens. La HCC devra ensuite statuer sur la constitutionnalité de cet ensemble de textes. Pour le premier ministre, « *l'adoption de ces projets de loi est une victoire pour la démocratie* ».

05/04 - Suspicion de corruption à l'Assemblée nationale : le DG du Bianco annonce l'ouverture d'une enquête. Il rappelle l'existence de la nouvelle loi sur les Pôles anti-corruption qui autorise le Bianco à auditionner les élus et les hauts responsables étatiques. La première piste consistera, dit-il, à analyser la vidéo qui circule sur *Facebook*, montrant, semble-t-il, des députés partageant de l'argent dans une chambre après le vote des lois électorales. Les députés pro-régime affirment que la vidéo qui circule sur *Facebook* a été réalisée en 2016 et « *ne concernerait qu'une histoire de beuverie, ce qui selon lui est « une tradition au sein de l'Assemblée nationale » après les sessions* », écrit *Tribune*, se référant aux propos tenus par l'un des leurs. *La Vérité* titre : « *Vente aux enchères à l'Assemblée nationale - Les lois électorales scélérates adjugées à 4 milliards d'Ariary* »

05/04 - Les parlementaires convoqués à une 4^e session extraordinaire de 12 jours maximum. Les élus auront notamment à examiner le projet de loi portant sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que le projet sur le recouvrement et l'affectation d'avoirs illicites. Deux textes dont l'examen a été reporté à plusieurs reprises et qui semblent mettre les élus dans l'embarras. Selon *Midi*, certaines de leurs dispositions pourraient être utilisées pour handicaper voire éliminer certains adversaires du pouvoir en place. Le Sénat aura quant à lui à se prononcer sur les textes électoraux adoptés par l'Assemblée nationale. *Tribune* rappelle que la majorité présidentielle est écrasante à la Chambre haute, l'opposition ne disposant que de trois représentants : deux du TIM et un seul du Mapar, en l'absence du sénateur Lylison, en fuite, et qui n'a pas réintégré l'assemblée.

Pour *L'Express*, le boycott du vote par les députés de l'alliance Tim-Mapar pourrait s'expliquer par la crainte qui est la leur de voir leur leader menacé d'exclusion par certains articles des textes électoraux. Les articles les plus incriminés sont ceux relatifs à l'obligation de fournir un extrait de casier judiciaire n°2 et à la traçabilité du financement de la campagne électorale. Les deux candidats potentiels, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina pourraient en effet nourrir des craintes par rapport à ces dispositions. « *Présidentielle 2018 - Marc Ravalomanana exclu !* », annonce déjà *La Vérité*.

Les députés TIM, MMM, indépendants et Mapar se sont rendus à la HCC pour déposer une lettre de réserve signée de 73 élus pour dénoncer « *les anomalies concernant l'adoption des trois lois organiques sur les élections* ». Infractions qui auraient été cautionnées par le président de l'Assemblée nationale, Jean Max Rakotomamonjy. Les opposants se sont ensuite rendus au siège du Bianco pour y déposer une plainte pour corruption. Ils affirment notamment disposer de preuves attestant que 75 députés seulement ont voté en faveur des lois électorales et non 79 comme le prétendent leurs collègues de la mouvance présidentielle. La majorité absolue requise n'aurait donc pas été atteinte. Suite aux dénonciations de corruption, certains députés feraient face à des intimidations et des menaces d'arrestation.

05/04 - La plateforme des fédérations de personnes handicapées déplore que les textes électoraux qui viennent d'être adoptés ne prennent aucunement en compte les difficultés rencontrées par ces publics qui représenteraient de 10 à 14 % de la population. Le constat a été dressé à l'occasion d'une conférence de presse organisée par la société civile Rohy. A titre d'exemple, ont été évoquées les difficultés auxquelles devront faire face les malvoyants et les personnes en fauteuil roulant.

04/04 - Préparatifs électoraux : après les Nations unies et le Francophonie, c'est au tour de la SADC d'envoyer une mission à Madagascar. Le retour de l'organisation régionale africaine n'est pas vu d'un très bon œil par une partie de la classe politique qui garderait à l'esprit sa supposée partialité et son impuissance à aider à la résolution des crises politiques antérieures. « *Nous sommes venus ici pour vous aider à accélérer la normalisation de la vie politique à Madagascar. La SADC est mobilisée pour continuer à œuvrer dans le sens que le dialogue entre malagasy soit une réalité permanente* », a déclaré Manuel Domingos Augusto, ministre des relations extérieures d'Angola et président du Comité ministériel de l'organe de coopération en

matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC. La célérité avec laquelle la délégation effectue sa mission a surpris les observateurs, écrit *Midi*, qui s'interroge : « *La communauté internationale est-elle déjà en train de gérer une crise politique latente ?* » Les deux protagonistes de la crise de 2009 ont fait part à la délégation de leur crainte d'être exclus de la compétition s'ils confirment leur candidature. Le Mapar d'Andry Rajoelina a remis un mémorandum dénonçant les obstacles mis à la tenue de son meeting de Mahajanga et « *les malversations ayant conduit à l'adoption des lois électorales* ».

06/04 - La CENI a demandé à la délégation de la SADC d'intervenir auprès du gouvernement pour obtenir que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans au 1^{er} février puissent être inscrits sur la liste électorale. Elle lui demande aussi de prendre en considération l'insuffisance de la dotation budgétaire de 85 milliards Ar attribuée par l'Etat et le projet SACEM financé par la communauté internationale. Une rallonge de 6 millions de dollars serait nécessaire pour installer 26 000 bureaux de vote (contre 20 000 précédemment) et faire assurer l'impression des bulletins uniques du 1^{er} tour en Afrique du Sud. La réduction du délai entre les deux tours de la présidentielle exige aussi la mise en œuvre d'importants moyens logistiques pour la collecte et le traitement des résultats.

09/04 - La CENI préoccupée par la conjoncture politique. « *Nous pouvons constater les nombreuses difficultés relatives à l'organisation des élections. La majorité de l'électorat tend même à se désintéresser de tout ce qui a trait aux élections. D'autre part, les débats alimentés de polémiques peuvent entraîner vers des troubles, ce qui serait à coup sûr très dommageable pour notre pays* », souligne son président, Hery Rakotomanana.

07/04 - Au terme de son séjour, la mission de la SADC s'est déclarée « rassurée » par la conjoncture électorale. Un point de vue qui n'est pas partagé par nombre d'observateurs. « *Il n'y a pas de crise à Madagascar, juste une dispute pré-électorale ; cela fait partie du jeu démocratique* », a notamment affirmé le chef de mission, qui croit encore aux vertus d'un « *dialogue objectif et constructif* » entre les acteurs. Cet optimisme tranche avec les inquiétudes de plus en plus vives qui se font jour au regard de la virulence des débats et du comportement de la classe politique, note *L'Express*. Le président de la CENI constate que la gestion du processus électoral est devenue difficile dans le contexte actuel et que les risques de troubles ne sont pas à négliger.

07/04 - Marc Ravalomanana sort de son mutisme en dénonçant la façon dont l'Assemblée nationale a voté les projets de loi organique relatifs aux élections. Sa déclaration publique a été remise en mains propres aux émissaires de la SADC de retour dans la Grande île pour faire le point sur l'avancement de l'organisation des élections. L'ancien président lance un appel au président de la République et aux membres de la HCC. « *Les circonstances de fait publiquement connues et indiscutables privent les textes déclarés adoptés par l'Assemblée nationale de l'autorité nécessaire pour être investie de la sacralité de la loi* », écrit-il. « *Pour l'heure, l'on sait que l'enjeu du côté du TIM concerne la possibilité pour Marc Ravalomanana de présenter sa candidature. Ce qui ne serait pas possible si ces lois électorales sont par le Sénat comme il l'a été au niveau de l'Assemblée nationale* », rappelle *Tribune*.

10/04 - Les pratiquants du Kung-fu Wisa revendiquent 500 000 membres. Leur leader, Maître Avoko Rakotoarijaona, réclame la candidature de Hery Rajaonarimampianina. Le Kung-fu se déclare opposé à toute tentative visant à provoquer de nouveaux troubles et affirme être prêt à y faire face. Le mouvement célèbre actuellement son 38^e anniversaire par des rassemblements dans plusieurs régions. Ils étaient 5 000 pratiquants au rassemblement d'Antsirabe.

10/04 - Les lois électorales arrivent en discussion au Sénat, où l'opposition ne dispose que de quatre sièges. Son président, Rivo Rakotovoao, laisse entendre que la Haute assemblée entérinera les textes en l'état. « *Nous mettrons plutôt l'accent sur les décrets d'application* », soutient-il. Le vote des sénateurs serait donc acquis, évitant ainsi une « *navette* » avec l'Assemblée nationale et un prolongement des délais qui pourrait compromettre la tenue des élections dans les délais impartis. La CENI doit en effet disposer d'un délai de 6 mois entre l'adoption des textes et la tenue du scrutin.

11/04 - Les lois électorales ont été adoptées à la quasi-unanimité par le Sénat. 53 des 55 membres ont voté pour, un seul sénateur a voté contre. Qui plus est sans aucun amendement. Olga Ramalason, sénatrice TIM, dénonce une adoption dans la précipitation. Selon *orange.mg*, 45 mn ont été consacrées à leur examen et au vote.

11/04 - Dans un communiqué, le SeFaFi redoute un « hold-up électoral » après le « hold-up législatif » ayant cautionné des lois électorales controversées². « *Là où il [le peuple] s'attendait à la mise en place*

² <http://www.madagascar-tribune.com/Apres-le-hold-up-legislatif-un.23744.html>

d'un encadrement juridique légitimant les futures élections, il n'a vu que des calculs égoïstes des uns et des autres », lit-on dans son communiqué. L'Observatoire déplore que les recommandations émanant des forces vives de la nation n'aient pas été prises en considération et que les textes aient été conçus pour favoriser le pouvoir en place et ses candidats. Le SeFaFi regrette enfin que les conditions d'éligibilité des candidats n'aient pas été précisées, laissant planer le doute sur la situation des candidats potentiels qui ont eu à répondre de leurs actes devant la justice. Une situation qui empêche d'utiliser des voies de recours nécessaires. « *Il est regrettable que les textes électoraux confirment cette impasse et ne permettent pas de trouver une issue équitable* », écrit-il, attirant l'attention sur le fait qu'il faut « *donner à chacun la possibilité de défendre son bilan, de présenter ses propositions et de laisser le choix final aux électeurs* ». Autant de raisons, pour le SeFaFi, de s'inquiéter de la légitimité des prochaines élections, conclut *L'Express*.

11/04 - « Présidentielle : des opérateurs économiques menacés de dossiers fictifs » titre Midi. Le mode opératoire consisterait à monter des dossiers fictifs qui aboutiraient à l'arrestation des « *soutiens économiques* » des candidats de l'opposition.

13/04 - Le général Beni Xavier Rasolofonirina, ministre de la défense, déclare que la communauté internationale ne joue et ne doit jouer aucun rôle dans la situation et l'avenir politique de Madagascar. L'imposition du « *ni ... ni* » lors de la dernière élection avait foulé au pied la souveraineté et l'indépendance de la Grande île, estime-t-il. Une situation qui ne doit pas se reproduire en 2018. La communauté internationale est invitée à respecter le cadre électoral adopté par le pouvoir. Pour *Tribune*, cette mise en garde pourrait constituer une réponse à la « *tentative d'un certain potentiel candidat* » [Marc Ravalomanana] à appeler la communauté internationale à sa rescousse après l'adoption des lois électorales qui pourraient faire barrage à sa candidature.

14/04 - « Flash mob » de Wake-Up Madagascar pour appeler la population de la capitale à une prise de conscience. La manifestation intitulée « *Tsangan-tànana 2018* », organisée devant l'hôtel de ville, consistait à lever la main en silence, en signe de protestation contre l'attitude de députés, qui auraient voté les lois électorales à mains levées après avoir perçu une importante somme d'argent. « *Les Malgaches veulent aussi s'enrichir en levant les mains, comme l'ont effectué les députés* », déclare l'un des leaders du rassemblement pacifique. « *Pourquoi accepte-t-on encore les pratiques malsaines des politiciens qui ne se cachent plus et dont nous seuls sommes victimes ?* », s'interroge une manifestante.

14/04 - Le Groupe des Experts Nationaux (GEN), le KMF/CNOE et quelques figures politiques et membres de la société civile exigent à ce que la HCC déclare non-conformes à la Constitution les nouvelles lois électorales. Parmi les personnalités présentes on note la participation de l'ex-juge internationale, Arlette Ramaroson.

15/04 - Les députés d'opposition attaquent à la constitutionnalité des lois électorales. La procédure d'adoption est mise en cause. Trois requêtes ont été déposées à la HCC. Deux de ces dossiers ont été signés par 56 élus, le troisième par 42, soit plus du quart des membres composant l'Assemblée, comme stipulé dans la Constitution. Cette démarche fait suite au dépôt par un groupe de députés d'un « *mémoire de réserve* », un acte dépourvu de valeur juridique.

15/04 - Sept députés faisant partie des 73 qui n'ont pas voté les lois électorales n'ont pas pu accéder à un gymnase de Toamasina pour faire rapport de leur activité à la population, faute d'autorisation du préfet. Motif du refus : les parlementaires doivent limiter leur intervention aux seuls électeurs de leur circonscription. Les forces de l'ordre ont procédé à des tirs en l'air et usé des bombes lacrymogènes pour disperser la foule. « *Plus de 500 invitations à cet événement ont été distribuées* », a fait savoir le représentant des organisateurs. « *Nous portons le titre de députés de Madagascar, nous avons le droit de rencontrer tous les Malgaches sans distinction. Nous sommes libres de faire des rapports de décision et d'adoption, faites durant les sessions, dans des endroits clos ou privés* », a répliqué le député Mamy Aurélien.

Les élus de l'opposition d'autres régions s'organisent pour effectuer un rapport public et dénoncer les conditions dans lesquelles les lois électorales ont été adoptées. Un rendez-vous a déjà été fixé par les 11 députés de la capitale.

19/04 - Un arrêté de la préfète d'Ambositra interdit au député Razakamady, élu du district, à faire un rapport de mandat devant les électeurs, comme le règlement intérieur de l'Assemblée l'y autorise. Sa demande d'autorisation n'aurait pas été déposée dans le délai requis de 48 heures. « *Ce n'est que partie remise* », déclare l'élu, qui a reçu le soutien de collègues désireux, eux aussi de rendre compte de leur activité et de s'expliquer sur leur rejet des lois électorales et de la loi sur les ZES.

17/04 - La CENI redoute un budget insuffisant pour faire face aux dépenses nouvelles résultant de la refonte des lois électorales. La réduction du délai entre les deux tours de la présidentielle et l'augmentation du nombre de bureaux de vote imposées par les nouveaux textes induisent un surcoût qui n'avait pas été prévu. Une réunion est annoncée avec le ministère des finances et du budget et les partenaires internationaux parties prenantes au SACEM. Le président de la CENI, Hery Rakotomanana, avait déjà alerté la SADC lors de sa mission d'évaluation, début avril. Le gap serait de 6 millions de dollars.

Le calendrier des élections n'est pas encore arrêté. Il ne le sera que dans le cadre de la mise en œuvre des lois électorales et en cohérence avec celles-ci. L'hypothèse la plus probable est que les deux tours de la présidentielle se situent entre le 24 novembre et le 24 décembre. En dépit de la réduction du délai entre les deux tours, l'objectif de la CENI reste de pouvoir également utiliser le bulletin unique au second tour.

A la clôture de la révision annuelle de la liste électorale le nombre d'électeurs s'établit à 9,9 millions. « *Bien que l'objectif des 10 millions fixé à l'ouverture de la révision annuelle n'ait pas été atteint, la CENI semble avoir fait un effort considérable dans le sens de l'exhaustivité et de l'exactitude de la liste électorale. L'atmosphère politique en générale et les déceptions suites aux élections en particulier sont autant de facteurs qui ont freiné bon nombre de citoyens à vérifier et s'inscrire sur la liste électorale* », écrit Tribune.

19/04 - Les trois lois organiques n'ont pas encore fait l'objet de lettre de saisine de la HCC par le président de la République pour contrôle de conformité à la Constitution. La Haute juridiction est en possession de quatre requêtes déposées par des opposants aux textes. La presse s'interroge sur le motif de ce retard et se demande si la HCC pourra examiner les recours déposés avant d'avoir reçu la lettre de saisine du chef de l'Etat. Des pressions s'exercent pour que la HCC se prononce dans les plus brefs délais afin, espère-t-on, de faire tomber la tension politique qui est à son comble et de pouvoir arrêter le calendrier électoral et enclencher la mise en œuvre du processus électoral.

► Tension politique - La manifestation du 21 avril et ses prolongements

09/04 - Pour le président du CDE, « Le pays est de nouveau menacé par une grave crise ». Albain Rabemananjara réitère son appel au chef de l'Etat pour qu'il confie au FFKM la mise en œuvre d'un processus de réconciliation nationale. Après l'adoption des « *textes électoraux biaisés, partisans et entachés de forte suspicion de corruption* » et l'adoption de la loi sur les ZES, la stabilité du pays serait de nouveau menacée. « *Il appartient aux Malgaches de se concerter et se mettre autour d'une table pour trouver la solution pour l'avenir du pays dont les richesses naturelles, minérales et sous-marines suscitent actuellement la convoitise des étrangers* », soutient-il.

11/04 - Session extraordinaire du Parlement : les 22 députés présents en séance ont décidé de reporter à la session ordinaire du mois de mai l'examen des deux textes importants portant sur la lutte contre la corruption (recouvrement des avoirs illicites et blanchiment d'argent). L'examen de ces projets, considérés comme non prioritaires, est donc reporté pour la 5^e fois, au grand dam du directeur du Samifin, qui rappelle que Madagascar se doit de remplir ses obligations en la matière. A défaut, la Grande île pourrait basculer dans la liste grise des pays non-coopératifs. Le FMI recommande lui aussi l'adoption de ces textes, qui pourrait conditionner le déblocage de nouvelles tranches de la Facilité élargie de crédit (FEC). La raison de ces multiples reports échappe aux observateurs et au gouvernement, écrit Tribune.

19/04 – L'« atelier national sur la refondation de Madagascar » a pris fin à Fianarantsoa. Près de 800 participants, issus des forces vives du pays, ont adopté une résolution qui exige une profonde réforme de la gouvernance. L'initiative de cet atelier revient au « *Comité de la justice, de la sécurité et de la paix* » (K3F), constitué de politiques (parmi lesquels des candidats à la présidence), de prêtres et de laïcs. Les participants ont notamment échangé sur l'indépendance de la justice, l'impunité des dirigeants et les questions foncières. Le K3F annonce la mise en place d'une structure indépendante regroupant des hommes d'Eglises et des « *hommes intègres* » qui auront pour mission de « *de surveiller l'utilisation des privilèges de puissance publique et de protéger la population contre les cas d'iniquité* ». Les participants ont décidé de mettre en place dans les régions des sous-structures qui auront pour tâche de démultiplier l'action. La rencontre a failli ne pas se tenir en raison du refus du préfet qui a finalement donné son autorisation après des négociations avec l'archevêque, Mgr Fulgence Rabemahafaly. Après avoir assisté à la cérémonie d'ouverture de l'atelier, Marc Ravalomanana a tenté de rejoindre Ambalavao pour y rencontrer ses supporters.

21/04 - La Présidence refuse de communiquer sur la « mission à l'extérieur » du chef de l'Etat, qui a pris un vol d'Air Mauritius avec sa famille et ses proches. « *Les esprits malveillants qui ont indiqué qu'il avait pris la fuite ne sont que des maniaques de diffusion de fausses nouvelles* », fustige un communiqué de la cellule communication de la Présidence. Le voyage coïncide curieusement avec le rassemblement sous haute tension des députés de l'opposition sur le parvis de la mairie d'Antananarivo, font observer certains. Pour

Tribune, un tel déplacement, dont on ignore le but et la destination, est malvenu au moment même où libre cours est donné aux forces de l'ordre pour réprimer une prise de parole des élus qui se veut pacifique.

12/04 - 18 officiers supérieurs à la retraite jugent la situation politique alarmante. « *Les différentes institutions de la République sont fragilisées par la corruption, les abus de tout genre et le non-respect des lois en vigueur. Ce qui s'est produit dernièrement à l'Assemblée nationale démontre que le pays risque de s'engouffrer dans une crise politique profonde* », ont-ils déclaré au cours d'une conférence de presse. « *Il ne faut pas prendre en otage la population pour des raisons politiques* », ont-ils encore martelé. Leur crainte porte notamment sur la tenue d'élections libres et transparentes. Les retraités invitent les forces de l'ordre à refuser leur instrumentalisation politique. Ils encouragent leurs cadets à ne pas se constituer en « *force de répression* ». *L'Express* s'interroge sur les motivations réelles de ces officiers dont la plupart ont joué un rôle majeur dans les crises politiques de 2002 et 2009 et qui, pour certains, se sont fait connaître pour des faits d'armes discutables. Pour le ministre de la défense, le général Beni Xavier Rasolofonirina, il s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de division des forces armées. Une instrumentalisation qui pourrait, comme dans le passé, être mise au service d'une cause politique inavouée. Une crainte partagée par le chef d'Etat-major général. Cette sortie médiatique risque, selon le quotidien, d'aggraver le climat de tension politique. *La Gazette* révèle la présence dans ce groupe du général Andrianafidisoa alias Fidy qui avait pris la tête des prisonniers politiques qui ont forcé la porte de la prison d'Antanimora durant la Transition, suite aux promesses d'un certain Andry Rajoelina de les libérer. L'officier retraité aurait tenu des propos injurieux à l'égard des journalistes présents à la conférence de presse.

Juvence Ramasy, maître de conférences en Sciences politiques et chercheur sur les questions de défense et de sécurité, tente de décrypter : « *Le communiqué, effectivement, interpelle les cadets de l'armée. Car il faut savoir que l'armée mais également la police et la gendarmerie ont joué un rôle important en matière électoral, lors des dernières élections. Est-ce que cet appel aux cadets va mettre à mal l'unité de l'armée ? Unité qui semble déjà assez fébrile aujourd'hui. Là est la question. Ce qu'on peut remarquer, c'est qu'il n'y a pas de grandes figures militaires parmi les auteurs. Donc on peut effectivement s'interroger sur l'impact que cela pourra avoir* », déclare-t-il sur *RFI*.

14/04 - L'ancien premier ministre de la Transition, Camille Vital, soutient ses frères d'arme, officiers retraités. « *Si des anciens responsables comme eux tirent la sonnette d'alarme, c'est que la population ne sait plus à quel saint se vouer car la situation est inquiétante* », déclare-t-il. Leur déclaration, juge-t-il, ne vise pas à diviser les forces de l'ordre mais au contraire à renforcer leur cohésion.

18/04 - Désaccords au sein de l'Association des victimes de la tuerie du 7 février (AV7). L'alliance entre le TIM et le Mapar qui s'est dessinée à l'occasion du débat sur les nouvelles lois électorales ne fait pas consensus. « *Ces députés d'Andry Rajoelina oublient déjà que c'est pour mettre fin à la dictature de Marc Ravalomanana que leur chef nous a emmenés à Ambohitsorohitra le 7 février* », a déclaré le président de l'AV7, Boana Razafimandimby. Le bureau est accusé par certains de mercenariat politique. Une partie de l'AV7 réclame l'application de la décision judiciaire condamnant l'ancien président Marc Ravalomanana à une peine de travaux forcés à perpétuité pour l'affaire 7 février. Face à cette situation, l'AV7 a demandé aux habitants de la capitale de ne pas participer à la manifestation que les parlementaires d'opposition TIM, Mapar et indépendants prévoient d'organiser sur le parvis de l'hôtel de ville.

17/04 - Les députés d'opposition de la capitale ont décidé de tenir un « rapport de mandat » le 21 avril sur le parvis de l'hôtel de ville sans avoir déposé une demande d'autorisation à la préfecture de police. Les élus font savoir que l'autorisation qui leur a été accordée par la mairie leur suffit. Pour les observateurs, il paraît peu probable que cette autorisation soit accordée, la conjoncture politique ne s'y prêtant guère, le verdict de la HCC sur la constitutionnalité des lois électorales étant annoncé avant la fin du mois.

18/04 - Le préfet d'Antananarivo, et le chef de région mettent en garde les organisateurs du meeting annoncé sur le parvis de l'hôtel de ville : toute manifestation de quelque nature que ce soit sera interdite. Tous les moyens seront déployés et aucun débordement ne sera toléré, affirment-ils. Des arrestations auront lieu sans que puisse être opposé l'immunité parlementaire des élus. L'autorisation délivrée par la commune est considérée comme « *nulle et non avenue* » : il s'agit d'une autorisation d'occuper et non de manifester. La mise en garde est intervenue après que les députés TIM et Mapar se soient rendus à la préfecture de police pour déposer une « *lettre à titre d'information* » sur leur projet de faire un compte-rendu public des différentes sessions parlementaires portant notamment sur les lois électorales. Un simple accusé de réception leur a été délivré par une secrétaire. Les députés d'opposition font valoir que leur collègue élu à Atsimondrano et appartenant à la majorité présidentielle a pu tenir un meeting similaire sans avoir eu à demander une quelconque autorisation.

Tribune s'étonne de cette alliance contre nature du Tim et du Mapar qui s'est constitué contre les lois électorales, adoptées certes dans des conditions douteuses, mais qui risque de replonger le pays dans une grave

crise politique qui le maintiendra de manière durable parmi les 10 plus pauvres du monde. Le site prévoit que l'appel lancé par les députés d'opposition n'attire que « *les fanatiques et les curieux* ».

20/04 - Une délégation des députés Mapar, TIM, MMM et indépendants a été reçue par les ambassades des Etats-Unis, de l'UE et de la France pour alerter la communauté internationale sur menaces d'arrestation brandies par le préfet de police qui s'oppose à la tenue de leur « *compte-rendu* » d'activité. La délégation a notamment interpellé l'UE, l'un des bailleurs majeurs de l'organisation des élections, par rapport à l'adoption « *au forceps* » des lois électorales. « *Des lois votées sous le signe de la corruption et qui ne nous permettront pas d'organiser des élections crédibles, transparentes et acceptées par tous* », a martelé la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Hanitra Razafimanantsoa. D'après *L'Express*, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats Unis aurait laissé entendre qu'il était en phase avec la démarche des élus de l'opposition.

Des rumeurs sur le recrutement de « gros bras » dans les bas-quartiers en vue de semer des troubles dans le centre-ville pour décrédibiliser la manifestation, circulent sur les réseaux sociaux. Des indices de remise d'argent auraient été relevés, conduisant les députés de l'opposition à déposer plainte contre X, affirme la député TIM Hanitra Razafimanantsoa. Une autre plainte viserait la personne qui, selon les députés, aurait recruté ces « *gros bras* ». Les sénateurs de la province d'Antananarivo ont lancé un appel à l'apaisement. « *L'organisation d'une manifestation publique et l'évocation d'organisation d'un compte rendu public sur la place du 13-Mai semble suspicieux* », ajoute l'un d'entre eux. Chaque parlementaire a un droit légitime de donner un compte-rendu à ses électeurs mais une telle initiative doit respecter les textes en vigueur. « *Prononcer un compte-rendu doit se faire dans les circonscriptions de ces élus et non pas groupé sur un même endroit et encore moins dans le sens d'une manifestation dans la rue* »

22/04 - Violents affrontements lors du rassemblement de l'opposition sur le parvis de l'hôtel de ville d'Antananarivo. Le meeting a très vite basculé dans un face à face tendu avec les forces de l'ordre. Les heurts ont fait au moins trois morts, dont deux enfants, et une vingtaine de blessés, selon un bilan provisoire. L'opposition fait état quant à elle de quatre morts, tués par balle. Près d'un millier d'hommes avaient été déployés pour contenir plusieurs milliers de manifestants. Aux tirs de gaz lacrymogènes, de grenades assourdissantes et de balles en caoutchouc des forces de l'ordre, les manifestants ont répondu par de jets de pierres. Après plusieurs heures de face à face, les forces de l'ordre ont usé de leurs armes pour tirer en l'air à balles réelles. Dépassées par la situation, elles ont battu en retraite, laissant certains des leurs isolés. Une quarantaine de militaires ont donc trouvé refuge entre les murs de l'hôtel de ville. Ils ont pu être exfiltrés quelques temps après. « *Ce régime sali par le sang malgache aurait pu éviter cela. Mais comme ils n'ont pas entendu les députés ni le peuple, voilà le résultat* », a réagi la députée du TIM Hanitra Razafimanantsoa, considérée ces derniers jours comme la porte-parole de l'opposition. « *Ce serait bien que vous restiez là où vous êtes maintenant* », a-t-elle lancé à l'adresse de Hery Rajaonarimampianina, qui a quitté le pays deux jours avant ces événements sur un vol d'Air Mauritius, sans que l'on puisse obtenir d'informations sur le lieu précis ni l'objet de sa mission. Selon certaines sources, il serait à Paris. Une cérémonie funèbre est prévue place du 13-Mai. Les opposants appellent le peuple à venir rendre hommage aux victimes.

Les députés de l'opposition se sont réunis au siège du Mapar pour décider des actions à venir. Un peu plus tôt, depuis le balcon de l'hôtel de ville, ils avaient annoncé aux manifestants que la mairie de la capitale serait désormais le lieu de rendez-vous pour manifester tous les jours jusqu'à ce que le président et son gouvernement démissionnent. De leurs côtés, les forces de l'ordre se sont réunies pour décider des mesures à prendre. Le premier ministre Olivier Mahafaly a déclaré souhaiter l'ouverture d'une enquête afin d'éclaircir les circonstances dans lesquelles ces civils ont trouvé la mort. Le président du Sénat a aussi lancé un appel au calme en exprimant sa compassion envers les victimes. Tous deux n'ont néanmoins fait aucun commentaire sur la demande de démission du chef de l'Etat et du gouvernement exigée par l'opposition. Du haut de l'hôtel de ville, surplombant une place du 13-Mai bondée, les députés ont conclu un pacte de non-agression avec le numéro 2 des forces d'intervention de la gendarmerie nationale, le commandant d'une unité appartenant aux forces mixtes. Un acte isolé nullement validé par l'état-major des armées mais qui laisse entrevoir une brèche, déjà ouverte tout récemment par des généraux à la retraite qui avaient appelés leurs cadets à prendre leur responsabilité, rappelle *RFI*. Pour beaucoup d'observateurs malgaches, cette manifestation sanglante marque sans conteste le début d'une nouvelle crise.

22/04 - Réactions. Dans un communiqué **les ambassadeurs de l'UE** déclarent que l'Union réitère sa position de principe en faveur d'élections présidentielles crédibles, transparentes et inclusives en 2018. Ils rappellent la nécessité de respecter les droits de l'homme, notamment la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique. **L'ambassade des Etats-Unis** a fait connaître son soutien à la déclaration de l'UE. A travers une brève déclaration, Younous Omarjee, **député européen** de « *La France insoumise* », originaire de La Réunion, appelle l'UE « *à condamner avec force la répression meurtrière à Madagascar et à agir de concert avec les organisations africaines* ». **Le bureau de l'UA à Madagascar** appelle au calme, à la sérénité, à la retenue et à la responsabilité de toutes les parties prenantes. Il encourage les autorités nationales et les leaders des partis politiques au dialogue. « *Madagascar n'a pas besoin de replonger dans une situation difficile à quelques mois des élections* », déclare la Représentante spéciale du président de la Commission à Madagascar. Le

« *Comité pour la justice, la sécurité et la paix* » (K3F) constitué de politiques, de prêtres et de laïcs, appelle le régime à prendre des décisions pour apaiser la tension et encourage le dialogue entre les autorités et les partis politiques. Il appelle les responsables militaires et les forces de l'ordre à demeurer le dernier rempart pour la protection et la sécurisation des populations et de leurs biens, et à respecter la liberté d'expression. Le K3F exhorte le FFKM à poursuivre ses efforts de réconciliation des Malgaches.

La CNIDH appelle les parties, tant le gouvernement que les manifestants conduits par les députés de l'opposition, à la mesure³. Elle propose également que « *pour mettre fin au mouvement de contestation actuel et à sa répression, sources de violations des droits humains, le président de la République, après avis de la HCC, soumettre l'ensemble du texte à une nouvelle délibération du Parlement, comme il est prévu à l'article 117 de la Constitution* »

La CNIDH indique que des blessés ont quitté l'avenue de l'Indépendance pour se réfugier dans un dispensaire et y recevoir des soins. « *Des éléments des forces de l'ordre à bord d'une 4x4, d'après des témoins, les y ont poursuivi et jeté dans l'enceinte du dispensaire deux obus de gaz lacrymogène.* », dénonce-t-elle dans son communiqué.

La Coalition des radios de Madagascar s'élève contre des « *coupures abusives perpétrées contre les radios, survenues à Antananarivo le 21 avril* ». La Coalition « *exige de tous les acteurs des événements actuels le respect des droits des citoyens à l'information, le respect des droits des médias, notamment des radios, à faire leur travail en toute quiétude, ainsi que la protection de tous les professionnels des médias, notamment des journalistes, dans l'exercice de leur profession ; la protection des matériels et équipements des médias* ».

Au lendemain de ces événements, les forces de l'ordre ont investi en grand nombre la place du 13-Mai où se sont rassemblées quelques centaines de personnes. Des chants évangéliques étaient diffusés par une puissante sono depuis le parvis de l'hôtel de ville mais l'hommage aux victimes qui avait été prévu a dû être annulé. Les députés de l'opposition ont appelé la population à ne pas se rendre au centre-ville en raison d'« *une trop forte présence des forces de l'ordre sur les lieux, pouvant donner lieu à des violences* ». A la mi-journée, des agitateurs et des enfants des rues (les « *4'mi* ») ont monté des barricades et ont tenté de provoquer les forces de l'ordre, qui auraient alors reçu l'ordre de quitter les lieux. Les cadres de l'armée auraient pris conscience, selon *RFI*, que certains éléments avaient pactisé avec les manifestants.

23/04 - De retour au pays, le chef de l'Etat annonce que les autorités et les forces de l'ordre réagiront avec encore plus de fermeté contre toute manifestation envisagée par l'opposition. La manifestation de la place du 13-Mai « *s'apparente à un coup d'Etat* », a-t-il affirmé. Aux « *fauteurs de trouble* », il lance un avertissement : « *Madagascar n'a pas besoin d'une nouvelle crise* », enjoignant ensuite l'armée « *à prendre ses responsabilités* ». Enfin, aux journalistes « *dont la profession est sacrée* », a-t-il précisé, il recommande la méfiance face à la manipulation politique. *RFI* note que si le chef de l'Etat a joué la carte de l'apaisement, il s'est montré hermétique à tout dialogue, contrairement au premier ministre et au président du Sénat et chef du HVM, Rivo Rakotovo. Les lois électorales, élément déclencheur de la manifestation, n'ont même pas été évoquées. Hanitra Razafimanantsoa, porte-parole des députés de l'opposition, n'a pas caché son amertume après ce discours à la nation. Des rumeurs de tractations secrètes entre le pouvoir et l'opposition circulent mais les yeux sont désormais braqués sur les forces de l'ordre dont le comportement a intrigué les observateurs. La société civile, dont les propositions n'ont pas été reprises dans les textes électoraux, entend avoir voix au chapitre. Mais le « *rapport parlementaire* », objet du meeting sur le parvis de l'hôtel de ville s'est mué après trois heures d'altercations en demande de démission du chef de l'Etat. Une demande scandée par les députés et les manifestants. Mais pour le député Guy Rivo Randrianarisoa, répliquant aux accusations du chef de l'Etat, « *demande de démission* » ne signifie pas « *coup d'Etat dans la rue* ». Quelques mouvements de solidarité se mettent également en place dans d'autres régions, comme à Mahajanga. Un mot d'ordre de grève générale a été décrété.

23/04 - Le préfet d'Antananarivo, Angelo Ravelonarivo, autorise l'accès des manifestants à la place du 13-Mai. « *Je ne veux pas être responsable du sang versé : j'ai pris ce poste en ayant les mains propres, je veux le quitter en étant de même* », a-t-il précisé avant de préciser qu'il s'agit d'une décision personnelle, en tant qu'officier supérieur de gendarmerie. « *La situation actuelle nécessite une résolution politique étant donné qu'elle a pour origine un problème politique* », souligne-t-il. Il s'agira donc pour les forces de l'ordre d'encadrer les manifestants et d'empêcher d'éventuels pillages de la part d'individus malintentionnés. Interrogé sur l'absence des membres de l'Organisation mixte de conception (OMC), Angelo Ravelonarivo a déclaré que les autres membres sont d'accord avec cette décision même si aucune réunion n'a été possible. « *Même le premier ministre s'en est remis à ma décision* », a-t-il conclu.

24/04 - Des centaines de personnes se sont à nouveau rassemblées dans la capitale au surlendemain des affrontements, pour se recueillir autour des dépouilles des victimes. La place du 13-Mai était occupée par de nombreux soldats et policiers armés qui se sont retirés pour laisser le rassemblement se tenir. «

³ <http://www.madagate.org/communique/declaration/6737-antananarivo-21-avril-2018-la-cnidh-rappelle-la-convention-de-geneve.html>

Pour éviter les affrontements violents qui pourraient entraîner des grands dommages entre Malgaches, nous avons choisi de quitter la place que nous avons protégée », a expliqué le ministre de la défense, le général Beni Xavier Rasolofonirina, qui a exprimé le souhait que les hommes politiques « trouvent un accord au plus vite ». Angelo Ravelonarivo, le préfet de police, a confirmé qu'il n'interdirait plus les manifestations. « *Tout le monde est maintenant libre de rentrer et sortir du parvis de l'hôtel de ville »* a-t-il déclaré. Les députés seront toutefois tenus pour responsables des éventuels débordements et désordres, ont indiqué les forces de l'ordre. Plusieurs dizaines de députés de l'opposition, vêtus de blanc, debout sur une estrade, ont harangué la foule au son de chants traditionnels. Recouverts du drapeau malgache et parsemés de fleurs, les deux cercueils étaient disposés à l'arrière de la tribune. Les 73 élus d'opposition ont annoncé leur intention de former une large coalition, appelée « **Les députés pour le changement** ». Elle est censée rassembler sous une même bannière les deux anciens ennemis, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. La question de l'entente entre les deux protagonistes de la crise de 2009 n'a pas été abordée. Les deux hommes ont été aperçus sur les lieux ainsi que l'ancien premier ministre de la Transition Jean Omer Beriziky, la candidate à la présidentielle Saraha Georget Rabeharisoa et le maire Mapar de Mahajanga, Mokhtar Salim Andriatomanga. Présente également Lalao Ravalomanana, maire de la capitale qui a donné aux opposants l'accès à l'hôtel de ville. Elle a lancé un appel aux forces armées pour qu'elles veillent à la protection des biens et des personnes. Marc Ravalomanana et son épouse ont pris la parole pour inviter les chefs d'Eglise du FFKM à diriger des pourparlers entre l'opposition et le pouvoir. Andry Rajoelina a rendu hommage aux victimes mais s'est abstenu de toute déclaration politique.

Les « *députés pour le changement* » ont affirmé que la veillée mortuaire des deux victimes tuées durant la manifestation se poursuivra durant la nuit dans le hall de l'hôtel de ville. Le SECES, le SSM et d'autres syndicats ont rejoint la foule pour la veillée funèbre.

Le mouvement Rohy appelle de ses vœux l'organisation d'élections impartiales, qui garantissent la participation de tous les citoyens ayant le droit de vote et la possibilité pour tous de se porter candidat. Il appelle au dialogue entre toutes les forces vives pour redéfinir le contenu des lois électorales, seule issue à la situation actuelle⁴.

Les responsables des forces de l'ordre affirment qu'elles ne cautionneraient pas un régime qui ne serait pas issu des urnes. Une position contenue dans un communiqué commun du ministre de la défense nationale, le général Beni Xavier Rasolofonirina, de ministre de la sécurité publique, le contrôleur général de la police Andrianisa Mamy Jean Jacques et du secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Andriamahavalisoa Girard. Sollicités par l'opposition pour appuyer la demande de démission du président de la République, ils déclarent que leur mission consiste exclusivement à garantir la sécurité des biens et des personnes. « *Une position qui semble pour une fois neutre lorsque l'on sait qu'à chaque crise, la décision des forces de l'ordre a souvent déterminé les issues* », observe *Tribune*, qui note toutefois que certaines personnalités proches des leaders de l'opposition évoquent la nécessité d'un directoire militaire en vue d'une organisation rapide des élections. *Midi*, en revanche, se veut optimiste : « *La place du 13-Mai est enfin devenue cette agora où la démocratie peut s'exprimer. L'apaisement s'est installé et c'est dans le recueillement que les manifestants ont accueilli les dépouilles de ceux qui ont perdu la vie. Les deux anciens présidents se sont joints à cette foule compacte pour présenter leurs condoléances aux familles. Une page semble s'être tournée et le sort du pays devrait se jouer maintenant dans la concertation et la discussion. Les jours à venir vont donc permettre d'y voir plus clair. Les tractations se font en coulisses, mais les schémas de sortie de crise vont respecter la légalité* ».

Pour La Gazette, « l'ambiance est explosive » car les violences du week-end « *seront lourdes de conséquences* » par rapport notamment à ses possibles répercussions judiciaires : « *le régime risque de jeter de l'huile sur le feu s'il ordonne au parquet de privilégier les plaintes contre les manifestants et s'il néglige celles des familles de défunts.* » Et d'ajouter : « *le régime aux abois va vraisemblablement s'accrocher au pouvoir comme un naufragé à sa bouée, et ce, jusqu'à un baroud d'honneur sanglant et regrettable (...), car le point de non-retour* » est déjà atteint.

24/04 - Déclaration publique d'Amnesty International⁵ : « Les autorités malgaches doivent veiller à ce qu'une enquête exhaustive et indépendante soit diligentée dans les meilleurs délais sur l'homicide de deux manifestants à Antananarivo, et que les responsables soient traduits en justice. Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques. Les membres des forces de sécurité présents sur les lieux et soupçonnés d'être responsables de ces actes doivent être suspendus de leurs fonctions dans l'attente des résultats de l'enquête et, si des éléments de preuve recevables sont recueillis, ils doivent être traduits en justice dans le respect des normes internationales d'équité. Les victimes et leurs proches doivent pouvoir accéder à des voies de recours utiles et à des réparations adéquates, notamment à des indemnisations ».

⁴ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/61/24/448497/119861799.pdf>

⁵ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/15/11/448497/119864966.pdf>

25/04 - La fronde politique contre le pouvoir se durcit. « *Aujourd'hui, nous demandons officiellement la démission de vous tous [le gouvernement], à commencer par le président de la République* », a lancé Me Hanitriniaina Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée nationale, aux centaines de manifestants réunis sur la place du 13-Mai. « *Tout de suite, tout de suite, tout de suite* », a scandé en retour la foule, chauffée à blanc. « *Essayez de toucher à un seul cheveu de nos députés si vous voulez voir l'enfer sur terre* », a renchéri, menaçant, son collègue Guy Rivo Randrianarisoa. **La police a annoncé avoir arrêté 23 personnes pour des « actes de vandalisme ».** Présentées au tribunal, 17 d'entre elles ont été placées en détention provisoire. Six mineurs ont bénéficié de liberté provisoire. « **Demain, on va ensemble déposer une plainte au tribunal contre tous les responsables de la tuerie. Nous allons aussi déposer une demande de destitution [du président] à la HCC,** a déclaré le député Brunel Razafitsiandraofa. *Il n'y a aucune solution apportée par le régime actuel sur les problèmes de la nation telle que l'insécurité, l'inflation et autres* ». Les 73 députés d'opposition ont préconisé le lancement d'un **mot d'ordre de grève générale et l'extension du mouvement aux provinces.** Le conseil de gouvernement condamne des « **opérations de déstabilisation du régime** » qui n'ont plus aucun rapport avec le compte-rendu de mandat des élus et le débat sur le contenu des lois électorales. Le ministère de la défense confirme que les forces de l'ordre ont pour seule mission de **lutter contre les pillages et de sécuriser les lieux sensibles, classés « zones rouges ».** Le syndicat de la police nationale déclare que le fait qu'user de la force contre la population est contraire à la déontologie, ainsi qu'au statut de la police nationale. La Solidarité syndicale malagasy (SSM) a organisé une réunion stratégique dans le but de mettre en place une structure appelée à mener à bien la lutte pour le changement. Pour *Jeune Afrique*, la passivité des forces de l'ordre depuis le lendemain des affrontements « *ressemble à un avertissement pour la présidence* ».

Le KMF/CNOE exige des sanctions à l'endroit des auteurs ou commanditaires des tirs à balles réelles, tout en se félicitant des déclarations des responsables des forces de l'ordre allant dans le sens de l'apaisement. Il est pratiquement « *impossible* » selon lui d'organiser des élections dans de telles conditions. « *Ce serait synonyme d'engagement de dépenses publiques inutiles* », estime Andoniaina Andriamalazaray, son président. « *Nous proposons, poursuit-il, un dialogue, une concertation entre les acteurs et les forces vives de la nation pour résoudre les problèmes. Si leur fond touche les lois électorales, il faut les amender. Nous réclamons seulement des élections réalisées dans un climat d'apaisement et garantes de la stabilité* ».

Un dispositif spécial est mis en place pour surveiller les « zones rouges » face à l'intention des députés de l'opposition de se rendre au tribunal d'Anosy et à la HCC. « *Les coups et les blessures ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime ou par nécessité de la légitime défense de soi ou d'autrui ne constituent ni un crime, ni un délit* », réitère le secrétaire général du ministère de la défense.

La mise en place d'un directoire militaire en vue de la préparation des élections a été avancée par des opposants. Plusieurs juristes ont toutefois alerté sur le fait que ce directoire ne serait pas conforme à la Constitution, qui dispose que « *par suite de démission, d'abandon du pouvoir sous quelque forme que ce soit, de décès, d'empêchement définitif ou de déchéance prononcée, la vacance de la Présidence de la République est constatée par la HCC. Dès la constatation de la vacance de la présidence, les fonctions du chef de l'État sont exercées par le président du Sénat. En cas d'empêchement du président du Sénat constatée par la HCC, les fonctions de chef de l'État sont exercées collégialement par le gouvernement.* » L'idée de régler les différends au niveau de l'Assemblée nationale a également été avancée, celle-ci devant entrer en session ordinaire le 2 mai.

Dix dossiers en instance au niveau de la HCC. Outre la requête déposée ce 25 avril par les députés de l'opposition aux fins de déchéance du président de la République, la HCC devra statuer sur une requête tendant à faire déclarer non conformes à la Constitution les lois organiques relatives au régime général des élections et des référendums. Les juges auront également à trancher sur la requête tendant à faire déclarer inconstitutionnelles l'adoption des textes électoraux, à prononcer l'invalidation de la procédure d'adoption et à faire déclarer l'inapplicabilité de ces projets.

Une importante délégation de la communauté internationale s'est rendue au palais d'Etat d'Iavoloha pour une rencontre avec le président de la République. « *La communauté internationale exclut toute solution extraconstitutionnelle qui risque de plonger le pays dans une nouvelle transition qui ne serait pas bénéfique pour l'économie* », lit-on dans son communiqué.

Les chefs d'Etats africains qui ont participé au Sommet extraordinaire de la SADC ont décidé de dépêcher d'urgence l'envoyé spécial et ex-président du Mozambique, Joaquim Chissano « *en vue de faciliter un dialogue national visant à décrisper les tensions politiques et de dégager un consensus autour du processus électoral* ». L'ancien médiateur pour la SADC de la crise de 2009 à 2013 reprend donc du service. « *Sa venue attend le feu vert de l'Etat malgache* » tempère une source ministérielle. Une partie de l'opinion

voit avec un certain déplaisir une nouvelle interférence des Africains dans les affaires du pays. « *Celui qui a œuvré lors de la précédente crise est censé bien connaître la situation dans la Grande île, va ainsi damer le pion au CFM ou au FFKM, écrit Midi. Il s'agit d'une véritable humiliation. (...) Joachim Chissano qui a dirigé l'équipe de médiation durant les cinq années de crise traversée par le pays n'a pas laissé un souvenir impé- rissable chez nous* ». On annonce également la venue à Madagascar de l'ambassadeur algérien Ramtane Lamamra, Haut représentant de l'UA « *pour promouvoir le dialogue et la résolution pacifique du conflit* ».

26/04 - La marche pour le dépôt d'une requête en déchéance du président de la République⁶ s'est déroulée sans encombre. La foule a accompagné les députés d'opposition ceints de leur écharpe jusqu'à la HCC où ils ont été reçus. Un récépissé de dépôt leur a été remis. Les forces de l'ordre ont assuré la sécurité de la HCC, sans s'opposer à la réception de la délégation. La manifestation aurait dû se poursuivre jusqu'au tribunal d'Anosy mais les organisateurs ont pris la décision de faire demi-tour pour revenir sur la place du 13-Mai où les prises de parole se sont succédées pour appuyer la demande de démission du chef de l'Etat, du premier ministre et des présidents des deux assemblées. La députée Hanitra Razafimanantsoa s'est défendue de vouloir sortir du cadre légal. Le retard dans la mise en place de la HCJ, en violation de la Constitution, constitue l'un des motifs mis en avant dans la requête déposée à la HCC. En 2015, déjà, les députés avaient voté l'empêchement du chef de l'Etat pour ce motif mais la tentative de mise en accusation avait été rejetée par la HCC. Les opposants font valoir que le débat n'est pas clos, arguant du fait que les représentants du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDD) à la HCJ n'ont toujours pas été désignés alors que le décret de nomination des membres du Haut conseil a été pris au mois de mars.

Le Cercle de Réflexion des Économistes de Madagascar (Crem) exige la démission du président de la République et propose la tenue « d'élections anticipées, acceptées par tous et dans les plus brefs délais ». L'impasse politique impacte l'économie et plus elle persistera, plus elle bloquera l'économie. « *Un an de crise équivaut à une décennie de retour en arrière* », conclut-il.

Dans un communiqué⁷, le SeFaFi affirme que « la seule solution acceptable et durable à l'impasse actuelle ne peut qu'être démocratique. Tout schéma de sortie de crise doit impérativement se conformer aux institutions et respecter le suffrage populaire. La contestation menée par des députés n'a pas la légalité requise pour prendre le pouvoir ». L'Observatoire se déclare favorable à un réexamen des lois électorales par les Assemblées, avec retransmission de la totalité des débats. « *Les hommes qui ont plongé Madagascar dans la misère et dans l'anarchie n'ont plus à revendiquer aujourd'hui un rôle dans le redressement du pays. Cette hypocrisie cache mal une volonté affichée de s'emparer du pouvoir par des voies non démocratiques et anticonstitutionnelles* ».

Des manifestants réclament la réouverture de la station MBS appartenant à Marc Ravalomanana, une promesse non tenue par le chef de l'Etat. L'affaire est en instance au Conseil d'Etat depuis 2015. Midi rappelle que l'ancien président avait accepté de mettre fin aux manifestations de ses partisans au Magro de Behoririka en contrepartie de la promesse du président de la République d'autoriser la réouverture de la station.

Pour *L'Express*, exiger la démission d'un président élu comme préalable à toute discussion « *cela ressemble à un coup d'Etat sans coup d'éclat* » mais la neutralité affichée par les forces armées change la donne par rapport à la crise de 2009 au cours de laquelle elles s'étaient ralliées aux putschistes. Aucun des deux camps n'est en position de force pour imposer des préalables dans les négociations. Toutes les parties doivent donc faire des concessions. A défaut, la SADC s'autorisera à venir à nouveau faire le gendarme... Le quotidien prévient : « *si le président démissionne, « on aura affaire à deux énergumènes qui ne se sont pas distingués par leur sens de l'Etat, dont l'un a envoyé l'autre en exil tout en le condamnant par contumace. Aujourd'hui il risque de ne pas pouvoir se présenter à cause de son bourreau devenu son meilleur allié. Ses partisans demandent aujourd'hui la démission du président qui lui a permis de rentrer au pays après cinq ans d'exil et une série de Notam infligée par son ami circonstanciel* ».

La communauté internationale s'active pour prévenir la survenue d'une nouvelle crise. Après une rencontre avec le chef de l'Etat, elle aurait eu des contacts avec Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. L'UA, le PNUD, l'UE et l'ambassade de France ont tenté une première médiation entre le pouvoir et des représentants des députés mais elle se serait soldée par un échec. La démission du chef de l'Etat demeure exclue et les députés TIM exigent en préalable la révision des lois électorales pour permettre à Marc Ravalomanana de se porter candidat à la présidentielle. La communauté internationale a demandé à l'opposition de calmer la ferveur populaire sur la place du 13-Mai, ce qu'elle a refusé. Elle a aussi rejeté toute médiation internationale, une médiation qui avait eu lieu lors de la crise de 2009 à 2013. « *Cette fois, on veut des négociations malgacho-malgaches* », confie Guy Rivo, numéro deux du TIM.

27/04 - Les 73 « députés pour le changement » ont déposé la plainte contre X des familles de victimes à la procureure de la République au tribunal d'Anosy. Une plainte contre le chef de l'Etat et le gouvernement, accusés d'être les « *responsables de la tuerie* ». Les manifestants se sont rendus dans le calme de la place du 13-Mai au tribunal, sans être inquiétés par les forces qui se sont limitées à interdire l'accès de

⁶ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/51/41/448497/119882749.pdf>

⁷ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/36/47/448497/119890692.pdf>

l'enceinte du tribunal aux manifestants. La procureure a indiqué qu'elle avait déjà saisi le parquet et demandé une enquête sur ces événements. A défaut de la mise en place de la HCJ, c'est donc le tribunal de première instance qui aura à traiter le dossier, comme ce fût le cas en 2010 pour la fusillade du 7 février 2009 qui a conduit à la condamnation par contumace de Marc Ravalomanana. Une situation qui remet sur le tapis l'exigence de l'extrait de casier judiciaire n°2 comme dispose la nouvelle loi électorale.

Tribune doute que l'enquête diligentée par la procureure aboutisse : « *La 'success-story' politique de la Grande île nous apprend que les manifestations populaires ayant conduit à la chute des régimes qui se sont succédé ont toujours été entachées de sang. En 1972, comme en 1991, en 2001 ou encore en 2009, des corps gisaient dans une mare de sang. Des plaintes ont par la suite été déposées au parquet, auprès des forces de l'ordre, avec des preuves à l'appui, mais sur ces affaires, il n'y a jamais eu d'enquête profonde, digne de ce nom, répondant à l'attente de la population et surtout des proches des victimes, ou encore moins d'un jugement impartial. L'un des cas le plus récents dans cet ordre d'évènements malheureux est celui de l'hécatombe d'Ambohitsorohitra, le 7 février 2009. (...) Marc Ravalomanana a été désigné et jugé comme étant premier responsable de cet acte criminel ayant fait plusieurs dizaines de victimes. Il en était jugé par contumace pendant son exil en Afrique du Sud. Mais à son retour au pays, quelques années plus tard, l'affaire semble être oubliée et le dossier serait classé. Vraiment coupable ou non, personne n'en saura rien. Même scénario ou presque dans le cadre du carnage d'Iavoloha, en 1991. Plusieurs dizaines de personnes y ont laissé la vie. Mais jusqu'ici, personne n'est en mesure de dire exactement qui en était le véritable responsable : le président de l'époque, Didier Ratsiraka, ou les têtes pensantes de cette manifestation, à l'instar du regretté ancien président Albert Zafy ? Personne ne le dira, comme on n'arrivera jamais à identifier le véritable auteur de l'assassinat du colonel Ratsimandrava. A aucun moment, les véritables responsables de ces massacres ont été connus et punis »*

Les députés de l'opposition ont refusé de participer à la nouvelle rencontre proposée avec le HVM par la communauté internationale. Me Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée nationale, a indiqué ne plus vouloir discuter des lois électorales. Les revendications ont évolué, a-t-elle ajouté, rappelant que l'opposition réclame désormais la démission du président de la République, du gouvernement et des présidents des assemblées. Elle a également annoncé le refus par l'opposition de la médiation de la SADC, insistant sur le fait que cette médiation qui a débuté avec la crise politique de 2009 n'avait rien apporté à Madagascar. Rivo Rakotovo, président du Sénat et représentant du HVM, reste optimiste. Il estime qu'un espace de discussion reste ouvert, dans un cadre légal. Un compromis politique serait possible, à condition que l'opposition joue la carte de l'apaisement. Un préalable rejeté par les manifestants de la place du 13-Mai. Hanitra Razafimanantsoa ajoute : « *Ce n'est pas une affaire du TIM ou du MAPAR, c'est devenu une affaire nationale impliquant les 73 députés qui ont dit non à la corruption autour de l'adoption des lois électorales* ». Le mouvement commence à se propager dans les régions, notamment à Mahajanga et à Antsirabe, villes tenues par des maires d'opposition. Marc Ravalomanana, en meeting à Mahajanga déclare que le TIM restera dans la légalité. « *Je n'ai pas l'intention de faire un coup d'Etat* », rassure-t-il.

La CENI admet qu'il sera difficile d'appliquer des textes électoraux non-consensuels. Il estime que ces textes devraient à nouveau être débattus en vue de trouver un consensus, rejoignant la position défendue par le SeFaFi dans son dernier communiqué.

Le FFKM déclare qu'il prendra ses responsabilités dans la recherche de solutions à la situation politique. Des propositions seront formulées lors d'un prochain culte œcuménique. Les Eglises ne souhaitent pas travailler sous l'égide de la communauté internationale qui tente également une médiation. L'initiative annoncée par le FFKM risque d'entrer en concurrence avec un projet de médiation du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM). La question de la crédibilité et de la neutralité des deux entités alimente le débat. Une partie de l'opinion mettrait en doute l'indépendance du CFM vis-à-vis du pouvoir.

Le SMM déclare qu'il s'oppose à l'instrumentalisation de la justice. « *Les conflits actuels sont de natures politiques et méritent des solutions politiques dans le strict respect de la constitutionnalité*, affirme le syndicat. *Nous refusons catégoriquement que le pouvoir de la justice concernant les poursuites, les répressions et emprisonnements soit utilisé contre les opposants ou ceux que les dirigeants accusent de déstabilisateur. Nous ne tolérerons plus la velléité de certains magistrats qui feraient un déni de justice en bloquant manifestement des plaintes déposées auprès des différentes instances (telles que celles qui ont été déposées par le SMM lui-même)* », ajoute-t-il.

28/04 - Les Nations unies s'impliquent dans la médiation. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, décide d'envoyer « *immédiatement* » à Madagascar son conseiller spécial, le diplomate sénégalais Abdoulaye Bathily pour aider à résoudre la crise. Il doit travailler en étroite relation avec l'UA et la SADC qui ont déjà confié une mission de bons offices à Ramtane Lamamra et Joachim Chissano. L'annonce a été précédée d'un entretien téléphonique du SG avec le chef de l'Etat malgache. Michaëlle Jean, SG de l'OIF est

également attendue à Madagascar. Pour les observateurs, la communauté internationale est soucieuse de défendre la méthodologie de résolution de crise qu'elle est parvenue à imposer en 2009.

Le président de la République semble avoir atténué son discours de fermeté prononcé à son retour au pays mais les députés de l'opposition maintiennent leurs exigences et continuent de rejeter toute immixtion de la communauté internationale pour la recherche d'une issue à la crise. Rivo Rakotovoao, président du Sénat et leader du HVM, a ouvert la porte à un compromis politique qui serait conclu dans un cadre légal mais rejette la revendication de démission présidentielle posée comme un préalable par les manifestants.

Dans un communiqué⁸, un collectif d'une douzaine d'associations demande aux élus de « recadrer les manifestations dans leur contexte initial » (les circonstances du vote des lois électorales et de la loi sur les ZES) et de « mettre en place un processus non-violent de règlement des conflits ». Le pouvoir doit garantir la liberté de manifestation et d'expression, notamment pour les députés qui souhaitent rendre compte de leur mandat. Le collectif condamne tout autre issue que celle des urnes et demande que les textes électoraux fassent l'objet d'un réexamen. Il demande à tous les responsables de faire taire leurs ambitions personnelles et de libérer la jeunesse des manœuvres politiques de tous bords. Le CRAAD-OI a salué cette importante initiative à laquelle ses jeunes membres ont participé.

« Cette énième crise politique et cette mobilisation populaire, circonscrite pour le moment à la capitale, sont les signes d'une exaspération générale : celle de citoyens défiants envers leurs élites politiques notoirement corrompues, inquiets de l'insécurité grandissante, et de l'augmentation de la pauvreté », écrit Vatican News, qui a réalisé une interview de Sylvain Urfer, jésuite, membre-fondateur du SeFaFi⁹.

29/04 - Les députés en meeting sur la place du 13-Mai ont décidé d'investir les locaux de la radio et de la TV nationale. Seize d'entre eux s'y sont rendus pour exiger une prise d'antenne en direct. « Nous voulons le même temps de parole que les députés du parti au pouvoir », ont-ils martelé, brandissant la menace de faire entrer les manifestants dans les locaux. « On n'accepte plus que la TVM et la RNM ne diffusent que les informations du HVM », a déclaré un député TIM. « S'il vous plaît, ne faites pas venir la foule ici », a demandé le directeur. Les employés sont encore traumatisés de ce qui est arrivé par le passé ». Lors de la crise de 2009, le siège de la TVM et de la RNM avait été saccagé par les manifestants. Après une heure de discussion, le directeur a promis de relayer les informations concernant la mobilisation de l'opposition. L'éditorialiste de *L'Express* condamne vivement les menaces proférées par la délégation des députés de l'opposition à l'encontre de la direction et des journalistes de RNM et TVM¹⁰. La classe politique, toutes tendances confondues, se déshonore à chaque crise politique en cherchant à imposer sa loi et en à museler l'expression des opposants, comme ce fût encore le cas en 2002 et en 2009 de la part de ceux qui militent aujourd'hui pour le pluralisme. Le quotidien se dit convaincu que ces pratiques seront condamnées par les instances internationales de protection du droit d'expression et de liberté de la presse.

Au 8e jour de la contestation, le mouvement s'est voulu rassembleur et plutôt festif. 2 000 militants et sympathisants des partis politiques de l'opposition venus de plusieurs régions, syndicats, militaires à la retraite, simples citoyens, se sont réunis place du 13-Mai pour demander à nouveau le départ de Hery Rajaonarimampianina et de son gouvernement.

30/04 - Neuf jours après les échauffourées mortelles, la contestation du pouvoir se renforce. Un mouvement de grève doit débiter dans les administrations et si des obstacles sont mis à cette mobilisation, les opposants annoncent qu'ils se rendront dans les ministères pour les faire lever. La direction de la Jirama devrait être la première cible des opposants. Le syndicat des douaniers a lancé un mot d'ordre de grève. La contestation qui agite la capitale a touché Toliara suite à une rumeur annonçant la venue de chef de l'Etat. La population s'est rapidement mobilisée pour marquer son hostilité à cette visite. Un rassemblement politique largement suivi a pu se tenir, permettant aux leaders locaux de l'opposition de s'exprimer. Les organisateurs espèrent que l'impulsion donnée à Toliara trouvera un écho dans les autres capitales régionales.

En visite à Madagascar pour faire le point sur un projet d'entrepreneuriat social, la secrétaire générale de l'OIF a rencontré les leaders de l'opposition. Marc Ravalomanana, et Andry Rajoelina et Hajo Andrianinarivelo, leader du MMM, ont participé à ces échanges informels. La représentante de la Francophonie a prôné la préservation des acquis démocratiques.

⁸ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/94/52/448497/119910195.pdf>

⁹ <https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2018-04/a-madagascar-l-exasperation-de-la-population.html>

¹⁰ <https://www.lexpressmada.com/30/04/2018/terrorisme/>

Le culte de lancement de la médiation du FFKM s'est tenu en présence de nombreuses autorités et chefs d'institution mais en l'absence remarquée des députés du Mapar. Une rencontre avec les députés toutes tendances confondues est d'ores et déjà prévue. Le FFKM recevra ensuite les représentants des partis politiques et du gouvernement. Le président du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM), Maka Alphonse, a approuvé l'initiative et s'y associe. Marc Ravalomanana a insisté sur l'intérêt de la réconciliation et a indiqué être disposé à adhérer à la démarche. Les résolutions des assises nationales de la réconciliation qui se sont tenues en mai 2015 au CCI Ivato seront remises au goût du jour. « *Le FFKM n'a pas un schéma de sortie de crise à imposer* », rassure le pasteur Davida Rakotonirina mais à l'entendre l'élection présidentielle pourrait être reportée pour permettre au préalable la tenue d'un processus de réconciliation nationale. Une perspective qui ne pourrait que rencontrer l'hostilité de la communauté internationale si elle devait remettre en cause le calendrier électoral.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, vindicte populaire

07/04 - Insécurité généralisée : le secteur privé renouvelle sa demande de table ronde auprès du chef de l'Etat. Les opérateurs tirent la sonnette d'alarme depuis près d'un an. Ils estiment que les actions entreprises n'ont pas répondu à leurs attentes et que la situation serait devenue intolérable. Au mois de mars, les organisations de la société civile et les syndicats ont rejoint les protestations des milieux économiques et pour la première fois une « *flash mob* » avait pu être organisée pour dénoncer la situation.

10/04 - Réunion technique de « haut niveau » sur la lutte contre l'insécurité - Le premier ministre engage la « crédibilité » de l'Etat. Objectif : reconquérir la confiance de la population et rétablir l'autorité de l'Etat par la reprise en main de la situation sécuritaire. Le gouvernement entend, affirme-t-il, répondre aux cris de détresse de la population, meurtrie par une insécurité chronique. Le discours du pouvoir sonne, indique *L'Express*, comme un mea culpa quant à l'impuissance de l'administration face à l'assaut des bandes de dahalo, aux actes de vindicte populaire, braquages, vols à la tire et enlèvements. Les deux jours de réunion doivent déboucher sur des plans sécuritaires au niveau de chaque district. « *Il faut que l'Etat affirme sa présence surtout en cette année électorale. Il est primordial de produire des résultats* », affirme Olivier Mahafaly. « *Les responsables défaillants seront sanctionnés et remplacés* », a-t-il averti. *Tribune* ne croit guère aux retombées de cette nième réunion. La lettre de politique générale de Réforme du secteur sécurité (RSS), lancée en septembre 2017, n'a produit à ce jour aucun résultat.

Pour *L'Express*, cette réunion a laissé un goût d'inachevé. Aucune mesure concrète n'aurait été arrêtée.

18/04 - Les opérateurs de la filière vanille se disent victimes de racket de la part de personnes se présentant au nom du ministère du commerce et de la consommation. Ces derniers déclarent être en inspection et demandent aux exportateurs de fournir des justificatifs dans le but de les amener à négocier. Des négociations qui, selon des opérateurs joints par *Tribune*, se chiffrent à des dizaines de millions Ar. Les opérateurs lancent un appel aux autorités pour que cessent ces pratiques et que des mesures soient prises pour lutter contre l'insécurité qui frappe la région. Les vols de vanille sur pied et les meurtres de producteurs connaissent depuis ces dernières années une croissance préoccupante. Cinq personnes ont été lynchées à mort depuis le mois de mars dans la région pour des affaires de vol de vanille. 54 suspects ont été traduits devant le tribunal de Maroantsetra pour ce type d'affaire durant la même période. La gendarmerie va lancer des opérations de sensibilisation sur la sécurisation des transferts de fonds et des actions de formation de la population à la défense villageoise.

03/04 - Un affrontement violent entre forces de l'ordre et dahalo s'est soldé par 4 morts dont un gendarme et trois civils. L'attaque s'est produite à Makaraingo (district d'Ambatomainy). 30 individus armés de fusils de chasse ont pris d'assaut un Fokontany, emportant avec eux 500 zébus. Accompagnés par les villageois, les forces de l'ordre se sont mises à leur poursuite. Des échanges de tirs nourris ont eu lieu en cours de route. Les dahalo ont pu s'enfuir avec les cadavres de leurs acolytes abattus, après avoir abandonné le troupeau volé.

03/04 - Six dahalo abattus puis brûlés dans le district d'Ambohimahaso. Une soixantaine de dahalo ont attaqué un Fokontany sur la commune d'Ankafina Tsarafidy. Les dahalo ont pris la fuite et une filature a été organisée par les habitants et les gendarmes. Un affrontement a alors éclaté, faisant six morts parmi les dahalo. Les zébus volés ont pu être rendus à leurs propriétaires. Le fokonolona s'est ensuite emparé des cadavres, manifestant sa joie d'avoir gagné la partie. Les corps ont ensuite été brûlés, en dehors de la présence des forces de l'ordre. Une vidéo de la crémation a circulé sur *Facebook*.

03/04 - Deux gendarmes ont été abattus durant le week-end pascal dans des affrontements avec une bande de 80 dahalo. L'accrochage s'est produit à la limite des districts d'Ambovombe et d'Amboasary Sud. Un couple de villageois a été pris en otage. Trois dahalo ont été abattus.

05/04 - Six dahalo arrêtés et exécutés par la population à Alakamisy Ambohimaha. Le village avait été attaqué par une bande de 40 dahalo. Six d'entre eux, pris vivants, ont été exécutés puis brûlés. Le député justifie cet acte qui manifeste, selon lui, la gravité de la situation d'insécurité que vit la population.

07/04 - Midongy du Sud : 200 dahalo armés s'emparent de 500 zébus, abattent deux villageois et en blessent grièvement cinq autres. La population, terrorisée, n'a pu engager des poursuites qu'après le lever du siège du village. Les malfaiteurs sont parvenus à leur échapper en se réfugiant dans des zones difficiles d'accès. Les survivants ont été évacués vers l'hôpital de district par une vedette rapide. La gendarmerie a dépêché sur les lieux un peloton d'éléments armés.

09/04 - 80 gendarmes d'élite de l'unité spéciale anti-dahalo et un hélicoptère sont déployés dans l'Androy pour la traque d'une soixantaine de dahalo qui venaient de s'emparer d'un troupeau près de Beraketa. L'intervention a été décidée en représailles à un accrochage qui s'est soldé par le décès de plusieurs gendarmes. L'opération, qui devrait se poursuivre durant une dizaine de jours, a pour but de reprendre le contrôle de zones isolées qui échappent aux autorités, de mener des actions de sensibilisation et de raffermir l'auto-défense villageoise.

13/04 - Des hommes de l'unité spéciale anti-dahalo (USAD) sont tombés dans une embuscade tendue par des tireurs isolés à Betroka. Quatre mots sont dénombrés parmi les assaillants. Les troupes étaient en train de remonter la piste de 800 bovins dérobés. En se divisant en plusieurs groupes les malfaiteurs, au nombre d'une soixantaine, ont réussi à brouiller les pistes et à désorganiser la poursuite. Le troupeau n'a pas été retrouvé. Les forces de l'ordre ont fait appel à un hélicoptère pour effectuer des recherches aériennes.

14/04 - Suite à l'exécution de deux gendarmes à Beraketa, 100 miliciens armés, encadrés par des gendarmes, ont été déployés. Un chef dahalo, recherché depuis longtemps, Tetsiriry, considéré comme l'un des instigateurs du meurtre, a été abattu.

06/04 - La foule s'abat sur un meurtrier à Ambalavao. Après le meurtre d'un jeune homme poignardé par l'un de ses compagnons, le fokonolona s'est lancé à la recherche de l'agresseur pour se faire justice. L'arrivée de la gendarmerie lui a permis d'échapper à la mort. Gravement blessé, il a été hospitalisé.

11/04 - Une centaine d'individus manifestent devant la gendarmerie de Betafo pour protester contre la remise en liberté d'un présumé voleur de zébus récidiviste. Intercepté par les forces de l'ordre le 7 mars, les enquêteurs n'avaient pas encore enregistré la plainte des victimes au terme du délai légal de garde à vue. Ils ont donc été contraints de relâcher le suspect. Une négociation est intervenue entre le fokonolona et la gendarmerie. L'individu devrait être à nouveau convoqué.

11/04 - La chaîne Kolo TV publie un reportage sur la justice populaire à Madagascar¹¹. Dans sa présentation, la station écrit que si la justice populaire a toujours existé à Madagascar, sous une forme non-violente, avec indemnisation des victimes, elle affiche depuis quelques années un tout autre visage et atteint le summum de la violence, en raison probablement du haut niveau de corruption qui sévit dans la justice « *classique* ».

19/04 - Ikalamavony : une tentative de lynchage vire à l'émeute. Le bureau de la commune a été saccagé suite à une tentative de justice populaire. A l'origine de l'affaire, l'arrestation par les forces de l'ordre de trois membres récidivistes d'une bande de dahalo qui préparaient une attaque. La gendarmerie les a placés en garde à vue. La population, excédée par les exactions de ces bandes, s'est massée devant la mairie pour exiger que les prévenus leur soient livrés. Le maire leur a suggéré de lancer une pétition en ce sens et de la lui remettre. Mais l'élu n'étant pas présent au moment fixé pour son dépôt, la population a pénétré dans les locaux et les a saccagés. Elle a ensuite tenté de prendre d'assaut le domicile de l'élu avant de se rendre à la gendarmerie pour extraire les prévenus. Ces derniers avaient été déplacés dans un camp militaire fin de les mettre en sécurité. Plusieurs bâtiments publics ont également été pillés.

23/04 - Affrontement entre le fokonolona et les gendarmes à Mananara Nord - Bilan neuf morts. La brigade a ouvert le feu suite à une tentative d'attaque et d'incendie de la caserne par une centaine d'individus.

¹¹ <https://www.koolsaina.com/video-reportage-justice-populaire-madagascar-fitsarambahoaka/>

A l'origine de ces évènements : une violente altercation entre un employeur et son salarié. Ce dernier, gravement blessé, a succombé à l'hôpital trois jours après, tandis que son agresseur avait pris la fuite. Venus pour procéder à une enquête, trois gendarmes ont été assaillis et menacés par la population qui exigeait que le coupable lui soit remis. Pris de panique, les gendarmes se sont enfuis mais le lendemain la foule, munie d'armes blanches, s'est dirigée vers la caserne, s'apprêtant à mettre le feu au magasin d'armes et d'explosifs. Acculés, les forces de l'ordre ont reçu l'ordre de tirer. Selon l'ancien député, Boniface Zakahely, L'autopsie a révélé que les gendarmes ont touché le haut des corps et non les jambes. Des villageois ont affirmé qu'il n'y avait pas eu de sommations.

28/04 - Vindictte populaire à Antananarivo : quatre individus placés sous mandat de dépôt pour le meurtre d'un adolescent. Le jeune homme avait été agressé et délesté de ses biens par une bande de malfrats. Une amie qui l'accompagnait a lancé un appel au secours. Lorsque les riverains sont accourus, les agresseurs ayant déjà pris la fuite, ils ont supposé que l'adolescent avait molesté la jeune fille. Le jeune homme a été violemment pris à partie. Réalisant sa méprise, la population l'a conduit chez lui, puis à l'hôpital, où il est décédé. Sa mère a déposé une plainte. Les investigations policières ont permis d'identifier les individus qui avaient détroussé et molesté la victime.

14/04 - La gendarmerie parvient à libérer neuf otages dans le Menabe. La rançon exigée n'a pas été réglée. Les rançonneurs armés, au nombre de plusieurs dizaines, ont pris la fuite.

► Justice, gouvernance

19/04 - Affaire Antsakabary : « Il faut que la lumière soit faite ! », déclare Mireille Rabenoro, présidente de la CNIDH. Depuis un peu plus d'un an, les auteurs de l'expédition punitive des forces de l'ordre ne sont pas connus du public et demeurent impunis. « *La semaine dernière, j'ai envoyé une lettre à l'adresse du ministre de la sécurité publique et du doyen des juges d'instruction pour savoir où en est l'affaire. Mais jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu aucune réponse satisfaisante* », indique-t-elle, ajoutant que « *la CNIDH ne s'arrêtera qu'une fois la lumière faite dans cette histoire [car] il est vraiment inadmissible que des Malgaches arrivent à infliger des traitements inhumains de la sorte à leurs compatriotes* ».

La CNIDH a par ailleurs annoncé qu'elle continue de recevoir le témoignage de personnes qui ont subi des violences à Antsakabary. Elle a reçu récemment 12 personnes issues de cette localité. L'enclavement extrême de ce secteur ne les a pas empêchées de se rendre à Antananarivo après avoir appris qu'elles ne sont pas seules dans la recherche de la vérité sur ces actes criminels.

24/04 - L'audience en appel du militant écologiste Raleva a eu lieu à Fianarantsoa, en présence de membres de la société civile et de la CNIDH. D'après le coordonnateur régional de l'OUIDESCM¹², Me Franconio Denis Mac qui assure la défense de Raleva, la partie plaignante constituée par le chef de district de Mananjary, le témoin à charge, une malgache proche des exploitants chinois, n'étaient pas présents. La décision ne sera rendue que le 22 mai. Amnesty International déclare être fermement mobilisé pour que sa condamnation soit annulée et rappelle que loin d'être puni par la justice, Raleva devrait être reconnu pour son travail de lanceur d'alerte et de protection de l'environnement malgache.

01/04 - Condamné à perpétuité le 27 septembre 2017, avec 16 complices, le responsable du kidnapping meurtrier des deux adolescents de Toamasina, Arnaud et Annie, en décembre 2015, a été relâché par décision de la cour d'appel. Au cours de sa détention provisoire il était parvenu, probablement avec des complicités, à s'échapper avec deux co-accusés. Les trois individus ne s'étaient pas présentés à leur procès. Un mandat d'arrêt avait été prononcé à l'audience et leur traque rocambolesque avait fini par tourner court le 7 décembre. Une décision de libération incompréhensible selon plusieurs journaux qui font état de ses liens avec certains hauts fonctionnaires.

04/04 - Les avocats de l'ancien ministre de finances Jean Razafindravonona, placé sous mandat de dépôt pour suspicion de corruption, ont saisi la HCC. Ils contestent la légalité de la procédure adoptée et des actes pris par le procureur de la République et le juge d'instruction de la Chaîne pénale anti-corruption. Pour mémoire, l'affaire porte sur un détournement de 500 millions Ar et serait liée au dossier impliquant l'ex-conseillère de la Présidence, Claudine Razaimamonjy.

Détenu provisoirement dans les locaux du Bianco, l'ancien ministre des finances a été transféré à la prison d'Antanimora.

13/04 - Les deux requêtes des avocats de Jean Razafindravonona déclarées irrecevables par la HCC qui considère que « *selon la Constitution, le juge constitutionnel ne peut être saisi directement par voie d'action*

¹² Observatoire Indépendant des Droits Economiques, Sociaux et Culturels à Madagascar (OUIDESCM)
Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

individuelle ». Quant à l'exception d'inconstitutionnalité mise en avant, elle « *doit être soulevée devant la juridiction saisie de la procédure mise en cause* ». Cette juridiction, « *après avoir rendu une décision de sursis à statuer, doit saisir elle-même la HCC* ». Les deux avocats devront donc revoir leur copie afin que la Chaîne pénale anti-corruption sursoie à statuer et saisisse la HCC.

27/04 - Détention préventive : la CNIDH propose la mise en place du Conseil national de justice¹³. La Commission rappelle que la Constitution stipule que la « *prévention est une exception* ». Prévu par la Constitution dans son article 113, ledit « *conseil devrait permettre de chercher des solutions innovantes pour changer cette situation honteuse, qui comporte trop de formes cruelles de violation des droits de la personne* ».

30/04 - Réunis en nombre à Fianarantsoa, les natifs du Betsileo réclament la libération immédiate de Claudine Razaimamonjy, incarcérée depuis juin 2017 pour plusieurs affaires de détournement de fonds. « *Elle ne pouvait pas agir seule. Quid des hauts responsables de l'administration impliqués dans ces dossiers ?* » ont interpellé les orateurs. Me Hanitra Razafimanantsoa, leader des députés d'opposition, s'est déjà prononcée sur la Place du 13-Mai en faveur de la libération de l'ancienne conseillère de la présidence.

10/04 - Arlette Ramaroson, ancienne juge internationale et première femme à avoir déclaré sa candidature à la présidentielle de 2018, affirme que l'actuel Bianco n'est pas aussi indépendant qu'il le prétend. Il reçoit de nombreuses plaintes sur des faits de corruption mais ne pourrait toutes les traiter en raison de pressions et d'interventions émanant des autorités. Madagascar a besoin, dit-elle, d'une nouvelle institution dont l'indépendance serait garantie.

20/04 - La société civile va tenter d'évaluer la performance des députés. Après le Kenya et l'Ouganda, c'est au tour de Madagascar de lancer pour la première fois un outil d'évaluation de son Assemblée nationale. Un projet mené par la société civile sous forme d'enquêtes auprès des élus. Objectif : informer les citoyens de la performance de leurs représentants. « *Trois semaines après le vote kafkaïen des lois électorales et la piètre image que les députés ont renvoyée de leur institution, ce projet pourrait offrir aux citoyens des données intéressantes en vue des prochaines élections* », écrit RFI. La performance sera évaluée à partir de différents critères comme leur présence réelle aux sessions parlementaires, la disponibilité des élus au sein de leur circonscription et la perception qu'ils ont du travail qu'ils effectuent. L'ONG Liberty 32 a débuté ses interviews en octobre. Un tiers des députés ont déjà répondu à l'enquête mais près de 40 % ont refusé d'y participer. La coordonnatrice de Liberty 32, Lalaina Randriarimanana, évoque, elle, encore un autre obstacle : « *Ce n'est pas facile, parce qu'on a un accès très limité à l'information... On aurait besoin d'avoir accès aux fiches de présence des sessions parlementaires et des travaux de commissions pour faire la comparaison entre la réalité et ce que les députés ont répondu. On a demandé une collaboration avec le bureau permanent. Mais on n'a pas encore eu de retour, malgré deux relances* ». Un projet qui semble déranger dans le contexte pré-électoral¹⁴, estime RFI.

06/04 - Expulsion manu militari de Christine Razanamahasoa de son domicile à Amparibe. La députée Mapar, ancienne ministre de la justice de la Transition, ex-présidente de l'Assemblée nationale, occupait depuis 2013 une villa appartenant à l'Etat mais qu'elle aurait dû quitter il y a bientôt quatre ans. Plusieurs rappels, le dernier en novembre, assure le gouvernement. La députée affirme n'avoir reçu aucune notification, ce que dément la ministre de la justice, Elise Rasolo. Une circulaire de 2010 stipule qu'« *en ce qui concerne les logements de fonction, la jouissance d'occupation prend fin un mois après la cessation de l'exercice de la fonction de l'attributaire. Son respect est de rigueur* ». Le quartier a été bouclé par les forces de l'ordre et Christine Razanamahasoa était en robe de chambre et en prière lorsque qu'un huissier et des militaires ont débarqué au petit matin. Ses biens ont été sortis sur le trottoir à l'aide de « *gros bras* ». Elle a été sommée de trouver des camions pour évacuer ses meubles. Une situation « *humiliante et indigne d'un chef d'institution* », estime la coordonnatrice nationale du Mapar. L'ancienne ministre dénonce « *un règlement de compte politique* ». Considérée comme l'un des chefs de file de la fronde parlementaire, elle avait participé la veille au rassemblement des députés de l'opposition à la HCC et au Bianco pour protester contre les pratiques ayant permis l'adoption par l'Assemblée des lois électorales. « *A sept mois de l'élection présidentielle, la guerre est déclarée entre le régime HVM de Hery Rajaonarimampianina et ses adversaires potentiels* », écrit Midi. D'autres hautes personnalités évincées continuent d'occuper des logements auxquels ils n'ont plus droit, fait-on remarquer. Il en va de même pour les véhicules de fonction ou de service.

¹³ <http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2018/04/27/detention-preventive-dans-la-grande-ile-la-cnidh-propose-la-mise-en-place-du-conseil-national-de-justice/>

Voir aussi : L'Express - Opinions - Amnesty International - Tamara Léger - Une justice pénale défaillante qui maintient des prisonniers en détention provisoire prolongée <https://storage.canalblog.com/74/38/448497/119873433.pdf>

¹⁴ Les premiers résultats de l'enquête seront publiés sous peu sur le site www.refyparlemantera.mg

Le sociologue André Rasolo, natif comme Christine Razanamahasoa du Betsileo, condamne l'expulsion manu militari de son domicile, de l'ex-ministre, « *exécutée de la façon la plus humiliante (...) tout en ménageant les autres anciens chefs d'institutions qui occupent, comme elle, des logements de fonction* ». « *L'expulsion manu militari de Christine Razanamahasoa de la villa Jean Charles à Amparibe remet sur le tapis la question des anciens ex-ceci et ex-cela qui continuent d'occuper pour ne pas dire de squatter les logements de fonction auxquels ils n'ont plus droit* », écrit *Midi*. Pour *L'Express*, cette affaire réveille les démons d'un régionalisme primaire, méthode utilisée par la colonisation pour saper l'unité nationale. Après quatre mises en demeure et des rappels téléphoniques, il est normal, écrit-il, que l'Etat expulse un dignitaire hors la loi, qui aurait dû quitter les lieux depuis quatre ans, sans que cela ait une connotation politique. Seule maladresse du pouvoir : la concomitance de cette expulsion avec le mouvement des élus de l'opposition. Reste à élargir la mesure à tous les hauts dignitaires squatters, à tous ceux qui ont quitté leurs fonctions avec véhicules, ordinateurs, mobilier...

09/04 - Une importante somme d'argent aurait été subtilisée au premier ministre dans l'une de ses résidences. La presse évoque une somme de 12 milliards Ar. Une enquête a été lancée. Le domicile d'un présumé voleur, employé d'Olivier Mahafaly, a été perquisitionné. Une partie de la somme aurait déjà été dépensée en acquisitions dispendieuses. Faisant le rapprochement avec le contexte politique et les rumeurs d'achat de votes, la presse s'interroge sur l'origine de ces fonds et l'usage auquel ils étaient destinés.

Le principal suspect, un ancien employé du premier ministre, a été arrêté avec son épouse à Mananara-Nord. D'autres membres de sa famille seraient impliqués. La police judiciaire a repris les rênes des investigations, l'inspection générale de la police nationale ayant donné l'impression de vouloir étouffer l'affaire. La somme dérobée serait de l'ordre de 800 à 850 millions Ar. **Le premier ministre dénonce les rumeurs qui sont colportées sur ce vol et évoque un acte de déstabilisation.**

25/04 - Le responsable financier du ministère de l'intérieur dément catégoriquement le décaissement d'une somme de 8 milliards Ar du compte du ministère au surlendemain de la manifestation du 21 avril sur la place du 13-Mai. Une rumeur insistante rapportée par des médias de la capitale et les réseaux sociaux. Après l'affaire du vol des 12 milliards Ar dans la demeure du premier ministre, relayée par les mêmes médias, ces allégations devraient pouvoir donner lieu à une enquête, écrit *Matv*.

20/04 - Le chef de l'Etat a remis en grande pompe 25 véhicules 4x4 neufs, d'une valeur de 2 milliards Ar au ministère des travaux publics, écrit *Tribune*, qui fustige cette dotation en période pré-électorale. 22 de ces véhicules iront aux directions régionales des travaux publics, les trois autres seront attribués à la direction générale du ministère à Antananarivo. Ces véhicules ne contribueront en rien à la réparation ou à la construction de routes qui font tant défaut au pays, faute de pouvoir disposer du budget nécessaire. Le site rappelle que tout récemment une note de service du ministère de la santé a fait savoir que le service des ambulances de l'hôpital d'Andohatapenaka est suspendu faute de budget carburant...

13/04 - Lutte contre la corruption - Rencontre entre l'ambassade des Etats-Unis et le directeur du Bianco. Le chargé d'affaires par intérim Stuart Wilson et Jean-Louis Andriamifidy ont notamment échangé sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris le droit d'être à l'abri de la corruption, indique une dépêche d'*Orange.mg*. « *Le chargé d'affaires a remercié le DG pour son dévouement dans la lutte contre la corruption à Madagascar et a promis le soutien continu de l'ambassade des Etats-Unis* », écrit *Matv*.

► Affaire Houcine Arfa

01/04 - Après plus d'une vingtaine de jours de grève, les personnels pénitenciers ont repris leur service. Les mises en détention préventive de plus d'une centaine de prévenus a pu s'opérer au niveau des deux établissements de la capitale. L'incarcération de deux de leurs collègues, suspectés d'avoir participé à l'évasion rocambolesque de Houcine Arfat, avait mis le feu aux poudres. Le mouvement était également accompagné de revendications catégorielles. Des négociations se poursuivent entre le bureau national du syndicat et le ministère de la justice.

14/04 - La Cour d'appel d'Antananarivo confirme la condamnation du franco-algérien Houcine Arfa à trois ans de prison ferme et dix millions d'ariary de dommages et intérêts dans l'affaire qui l'oppose à Vonjy Randriamaromanana. Ce dernier accuse l'ancien formateur de la garde présidentielle de kidnapping lors d'une commande de matériel électronique pour le compte de la présidence et d'extorsion de fond. Dans cette affaire, Houcine Arfa était aussi poursuivi pour usurpation de fonction, détention d'armes et de munitions et association de malfaiteurs. Durant son séjour à Madagascar, il avait déclaré avoir eu connaissance de crimes et délits impliquant l'entourage du président. Une situation qui avait abouti à son emprisonnement. L'ex-conseiller, qui s'était évadé de prison de manière rocambolesque le 28 décembre 2017, avait révélé avoir pu s'évader en versant un pot-de-vin à la ministre de la justice et à la procureure de la République. « *Quoi qu'il arrive, a-t-il affirmé par téléphone, ces gens auront à répondre de leurs actes devant la justice* ». Houcine

Arfa a confirmé vouloir contester ce verdict. Il assure également que la plainte qu'il a déposée en France est en cours d'instruction. La ministre de la justice a déposé une plainte pour diffamation devant le tribunal correctionnel de Paris.

► Santé

01/04 - La « couverture santé universelle » va bénéficier à 22 districts pilotes. Seront pris en charge tous les soins curatifs de base destinés aux plus démunis. Une « *Caisse nationale de solidarité* », destinée à financer les soins offerts, a été créée au mois de janvier. Elle bénéficiera de dotations de l'Etat et de cotisations de membres invités à adhérer volontairement. Opérateurs téléphoniques et compagnies pétrolières seront sollicités.

05/04 - Retour du paludisme sur les Hautes Terres, alerte l'Institut Pasteur. La situation se dégrade depuis 5 ans, bien que les personnes atteintes ne représentent encore que moins de 1 % de la population. En 2013 le paludisme avait quasiment disparu de ces régions. Des mesures de prévention devront être renouvelées.

27/04- Quarante enfants sont décédés du paludisme entre mars et avril dans le district de Betroka (Sud). L'usage de la médecine traditionnelle en serait la cause, ainsi que des prescriptions médicales inadaptees. La malnutrition contribue à réduire les défenses de l'organisme. Une recrudescence du paludisme est également signalée dans le Nord-Ouest. Une quarantaine de personnes seraient décédées récemment dans le district de Mahajanga II. Les formations sanitaires sont débordées.

Une campagne de **distribution de masse de moustiquaires à imprégnation durable** sera organisée cette année. Plus de 13 millions de moustiquaires seront distribuées à partir de septembre dans 106 districts sanitaires grâce à une importante contribution du gouvernement américain via l'USAID.

13/04 - Poliomyélite : dernière étape avant la certification de l'éradication de la maladie par les experts de l'OMS. Des avancées notables ont été constatées lors des douze campagnes qui se sont tenues. Le taux de couverture vaccinal atteint 80 % mais 53 districts présentent encore de hauts risques de résurgence de la maladie en raison de leur enclavement et du niveau élevé d'insécurité. La 12^e campagne devrait donc prioriser ces districts. 4 millions d'enfants de moins de 5 ans sont ciblés. Le déploiement de militaires, un temps envisagé, n'a pas été jugé opportun. La lutte pour l'éradication de la polio se heurte aussi au refus des populations cibles, comme cela a été observé lors de la 12^e campagne, dans 11 des 22 régions. Des experts de l'OMS sont attendus pour faire le point sur le dossier de certification de l'éradication de la maladie.

► Migrations, traite

16/04 - Migrations vers l'Arabie Saoudite. - Trois femmes membres d'une organisation clandestine ont été appréhendées et incarcérées. L'une d'entre elles, considérée comme le cerveau du réseau, était recherchée depuis plusieurs années. Elle a été dénoncée par deux femmes surprises avec leurs clientes en train de faire confectionner leur passeport.

19/04 - Les agences de placement nationales rappelées à l'ordre. La majorité œuvrent dans l'illégalité. « *Seules deux agences de placement nationales parmi les centaines qui pullulent à Madagascar sont agréées* », révèle le DG de la promotion de l'emploi. Le ministère de l'emploi effectue actuellement un rappel à l'ordre à l'endroit des bureaux clandestins pour qu'ils formalisent leur situation. « *Nous élaborons actuellement une base de données pour recenser les agences de placement existant sur tout le territoire national. Nous les inciterons à entrer dans la légalité, viendra par la suite les sanctions pour celles qui refusent de se conformer à la loi* » précise-t-il. Nombre de ces agences clandestines opèrent en infraction avec l'interdiction d'expatriation en direction de certains pays qui ne respectent pas les droits humains.

21/04 - Traitements inhumains au Koweït : 24 employées malgaches rapatriées grâce au concours de l'ambassade malgache à Riyad et de l'OIM. Leur prise en charge a été rendue possible par l'amnistie temporaire accordée par le gouvernement koweïtien aux migrants en situation irrégulière. Parmi les 83 travailleuses malgaches recensées, 52 ont déjà été rapatriées en février. Sept sont encore placées dans un centre d'hébergement. Les travailleuses rapatriées vont bénéficier d'un accompagnement psychosocial dans la capitale avant de rejoindre leurs régions respectives.

23/04 - Nombre d'employées de maison de retour des pays arabes espèrent pouvoir y repartir malgré les risques de maltraitance et des conditions de vie difficiles, écrit L'Express. Elles déplorent que toutes les agences de placement ayant pignon sur rue ait été fermées depuis 2013 par décision gouvernementale, contraignant les plus déterminées à confier leur sort à des agences clandestines. Le chef de mission de l'OIM

à Madagascar déplore que trop de jeunes femmes adoptent encore des comportements migratoires non encadrés, à risques importants.

► Droits des femmes, droits des enfants

06/04 - Plus 1 300 enfants nés d'une mère malgache et d'un père étranger jouissent désormais de la nationalité malgache. Ces certificats de nationalité ont été délivrés suite à la réforme du code de la nationalité en janvier 2017. Auparavant, seuls les hommes pouvaient transmettre leur nationalité à leur enfant. Cette réforme est le fruit d'un long combat mené par la société civile.

11/04 - L'UNFPA lance une étude sur les violences basées sur le genre (VBG) dans le cadre des attaques de dahalo. Face à l'insuffisance voire l'inexistence de documentation et d'informations sur ce phénomène, l'UNFPA, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Appui à la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar, envisage de mener une étude dans quatre zones : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana et Ihorombe, indique *La Gazette*. L'étude devrait mettre l'accent sur les violences envers les femmes et les jeunes filles afin d'avoir une compréhension du phénomène et de disposer de recommandations et pistes d'intervention pour assurer la prise en charge des victimes dans ce contexte spécifique.

17/04 - Travail des enfants dans la filière vanille : la convention régionale (« *Dinam-paritra* ») de la région Sava a été révisée à l'initiative du tribunal de première instance d'Antalaha et du comité régional de lutte contre le travail des enfants. Le nouveau texte a été officialisé à l'occasion de la Journée mondiale contre l'esclavage des enfants. La révision a consisté à mettre la convention en conformité avec les conventions internationales ratifiées par Madagascar.

► Liberté d'expression, médias

05/04 - « Réseaux sociaux : seule issue pour une population tyrannisée », titre *La Gazette*. « Comment s'exprimer dans un pays où le simple fait d'énoncer un fait ayant un effet déstabilisateur de près ou de loin sur le régime en place peut mener à un emprisonnement immédiat ? À Madagascar, la démocratie est une illusion. (...) Dernièrement, les sales affaires de nos dirigeants ont fait le buzz sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook, le réseau le plus vulgarisé à Madagascar. Chaque faux pas des 'élus' est publié par une source demeurant inconnue et partagé au grand nombre. Depuis l'adoption de la loi sur la cybercriminalité, le mandat d'arrêt lancé contre le sénateur Lylison et la perquisition du domicile de Barry Benson, présentateur de l'émission 'Tsy mahaleo ny sampona', (...) la population [...] n'ose plus s'exprimer sans se cacher derrière des pseudonymes. (...) Les seules plateformes d'expression où l'on peut dire ce que l'on pense restent les réseaux sociaux. Et encore faut-il utiliser des pseudonymes et publier son avis via des cybercafés pour éviter d'être traqué. (...) Chacun se réfugie derrière son pseudonyme et dénonce les crimes du régime à travers des publications qui disparaissent après quelques heures. En tout, on peut dire que la sécurité figure parmi les priorités de ce régime, mais il s'agit de sa propre sécurité et non de celle de la population ».

11/04 - En décembre 2017, on enregistrait à Madagascar 1,9 million d'internautes, dont 1,7 million de facebookers. 75,8 % des connexions à Internet se font par le biais de téléphones mobiles, selon une étude de Rija Randriamalalaniaina. Outre les sites populaires à l'international, *midi-madagasikara.mg*, en 23e position, compte parmi les trois sites web malagasy qui figurent dans le top 30 du classement, avec *orange.mg* et *moov.mg*.

10/04 - Un atelier sur les techniques d'interpellation et de contrôle démocratique des Forces de défense et de sécurité (FDS) a été animé par Omer Kalameu, conseiller aux droits de l'homme du bureau du Système des Nations unies. Parmi les thèmes abordés figure le rôle des médias dans le respect des normes démocratiques dans l'emploi des FDS. Ce qui suppose que soit garantie la liberté de presse, l'accès à l'information, l'indépendance et la sécurité des journalistes. Les médias sont appelés à promouvoir la transparence et la redevabilité au niveau des prestations des FDS. Ils doivent respecter l'éthique et la déontologie dans la collecte, le traitement et la publication d'informations, et respecter le caractère confidentiel de certaines d'entre elles.

14/04 - L'opposition accuse le gouvernement de censure après la coupure des programmes de trois TV privées proches de l'opposition, à quelques heures de la diffusion d'un débat sur des lois électorales. « Les télés Viva, Kolo et TV Plus ont été coupées volontairement au moment où un débat est prévu entre les journalistes des trois chaînes et les députés » a déploré le député Paul Bert Rahasimanana, membre du Mapar sur son compte Facebook. Ces trois chaînes, diffusées par satellite sur l'ensemble de la Grande île

par Canal Plus Madagascar, affichaient un écran noir, a rapporté un journaliste de l'AFP. Dans un communiqué, Canal Plus Madagascar a expliqué qu'un incident technique chez l'un de ses prestataires à Paris avait entraîné la coupure de la diffusion de l'ensemble des chaînes de télévision malgaches sur ses bouquets. La société a finalement annoncé dans la soirée avoir rétabli le signal, permettant la diffusion de l'émission.

17/04 -La manifestation organisée à Tsiroanomandidy par Monja Roindifo et l'association « Fimpiomby Gasy » a été interdite au dernier moment par le préfet et le chef de région. Cette réunion à caractère économique et social, à laquelle étaient invités des personnalités nationales et des représentants de chancelleries étrangères, devait se tenir dans l'enceinte privée de la mission catholique locale. Les forces de l'ordre sont intervenues le matin même pour saisir les matériels de sonorisation. Les organisateurs ont décidé d'annuler la rencontre par crainte de débordements.

26/04 - Liberté de presse - Dans le classement mondial 2018 de RSF, Madagascar se situe à la 54e place sur 180 (gain de 3 places par rapport à 2017). Le rapport rappelle l'existence d'un code de la communication prévoyant des sanctions pénales pour certains délits de presse et précise que le débat démocratique reste limité. Les journalistes exercent leur métier sous la menace d'une potentielle sanction pénale. Le rapport mentionne que de lourdes amendes sont prévues pour des infractions allant de l'outrage à la diffamation et à la divulgation de « fausses nouvelles », un délit jugé très imprécis mais supprimant ainsi le droit à l'erreur des journalistes. RSF mentionne qu'en 2017 le directeur d'une radio indépendante [Fernand Cello], connu pour des enquêtes sur la corruption dans le Sud a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour « faux et usage de faux » : la première condamnation d'un journaliste à Madagascar depuis plus de 40 ans. Et RSF d'ajouter que les sujets concernant le trafic d'influence dans le secteur des ressources naturelles ou de l'environnement restent des sujets extrêmement dangereux à traiter.

Tribune ajoute que si la pluralité de la presse est considérée comme un point positif, par rapport aux autres pays d'Afrique et de l'océan Indien, il ne faut pas perdre de vue que la plupart des médias sont contrôlés par les proches des dirigeants. L'accès aux médias publics reste encore très restreint pour ceux qui ne partagent pas l'avis du pouvoir. Les médias restent fortement politisés et sont devenus des armes politiques redoutables et incontournables. De nombreux journalistes font l'objet des procès chaque année et deux d'entre eux ont déjà été placés en détention préventive en juillet 2014, suite à une plainte déposée par les membres du gouvernement pour diffamation.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières

05/04 - « Pétrole off-shore de l'océan Indien : Madagascar parmi les proies faciles ? », s'interroge La Gazette. Les deux puissances superpuissances du XXIe siècle, l'Inde et la Chine, tentent d'attirer les États situés dans la partie occidentale de l'océan Indien, zone incontournable en matière de trafic maritime international et qui constitue aussi et surtout l'une des plus importantes réserves de pétrole off-shore mondiale, située entre Tanzanie et Madagascar. Une guerre d'influence serait donc ouverte entre l'Inde et la Chine pour maîtriser le secteur. En 2017, la Chine s'est implantée militairement à Djibouti, au Sri Lanka et aux Maldives. Une situation qui n'a pas plu à l'Inde qui, de son côté, s'est doté d'une importante flotte de guerre et observe de très près les Seychelles. Si l'Inde arrive à contrôler ces îles, elle peut verrouiller l'accès au canal du Mozambique. L'Inde a signé cette année un accord dans le cadre du Sagar (Security and growth for all in the Region) pour construire une base sur l'île seychelloise d'Assomption, à l'extrême sud de l'archipel, proche des Comores et de Madagascar, à l'entrée du canal du Mozambique. L'Inde s'est également tournée vers la France pour concrétiser sa politique dans l'océan Indien. Dans un tel contexte, Madagascar se trouve être une proie facile. Le pays semble être impuissant face aux superpuissances qui en veulent à son pétrole. A priori, aucune action des dirigeants malgaches ne semble aller dans le sens de la protection de ces richesses, conclut le quotidien.

17/04 - 717 kg d'or exporté depuis le début de l'année. La situation s'améliore au sein de la filière depuis la mise en place de l'Agence nationale de l'or (ANOR). 2 833 kg de métal jaune avaient été déclarés à l'exportation en 2016, contre six kg en 2008. Dubaï constitue la première destination de l'or extrait du sous-sol malgache. Ce pays achète 92 % du métal jaune produit, contre 7 % pour Hong Kong. Le cours international demeure très supérieur au prix payé aux 600 000 orpailleurs, qui ne profitent donc pas encore pleinement de cette manne. Collecteurs et exportateurs sont les plus grands gagnants. A ce jour, on compte 19 comptoirs commerciaux d'or agréés. L'ANOR projette de mettre en place une société d'affinage et de traitement de l'or.

27/04 - Le comité d'audit des bois de rose déclarés poursuit sa tâche. L'audit du tiers de ces bois précieux qui permettra à la Grande île, en accord avec la Cites, d'effectuer une vente partielle serait réalisable dès le mois de juin. Le lancement du comptage, débuté dans la région Sava, avait été suspendu en février faute de

moyens financiers mais il pourra reprendre sur cette zone prioritaire et deux autres régions dès que le ministère des finances aura procédé au décaissement des crédits inscrits au budget. La vente ne pourra cependant intervenir qu'après la remise du rapport d'activité du ministère, prévue en novembre, à l'occasion d'une réunion de l'organisme. Une fois mis sur le marché à travers un appel d'offres international, les recettes devraient être affectées principalement aux zones de provenance.

03/04 - La gendarmerie a interpellé à Antananarivo deux individus en possession de 75 jeunes tortues radiées. Ils ont été placés sous mandat de dépôt en attendant leur jugement prévu le 9 avril. Entre 2009 et 2016, environ 15 000 tortues ont été capturées chaque année illégalement à Madagascar selon l'administration. La dernière grosse saisie remonte au mois de janvier. Près de 500 tortues radiées avaient été découvertes dans un bateau venant de Toliara. Les tortues sont consommées pour leur chair, transformées en animaux de compagnie, en décoration de jardin ou encore en produits pharmaceutiques. Elles font l'objet d'un trafic national et surtout international, à destination de l'Asie du Sud-Est, mais aussi des États-Unis en transitant par l'Afrique du Sud. En mars, l'USAID et le WWF ont lancé une campagne pour combattre ce trafic qui menace de réduire à néant des dizaines d'années d'efforts pour conserver l'héritage naturel de Madagascar.

05/04 - 26 bébés tortues protégées saisies à l'aéroport d'Ivato. Le trafiquant est parvenu à s'enfuir. La gendarmerie, à l'origine de cette prise, affirme qu'elle a pu ainsi mettre à jour une faille de sécurité dans la zone de fret de l'aéroport.

13/04 – 10 976 tortues protégées saisies dans le district de Toliara. Le réseau d'acteurs locaux contre le trafic de la faune et de la flore a fait cette découverte à l'occasion d'une perquisition opérée dans deux maisons, suite à des renseignements qui lui avait été communiqués. Trois personnes ont été placées en garde à vue. D'après un magistrat du tribunal de Toliara, il s'agit d'une saisie record pour cette ex-province. Le bureau local du Bianco est associé à l'enquête. « *Il faut que l'autorité compétente inflige une sanction exemplaire à l'encontre des trafiquants pour éviter la déperdition de nos ressources naturelles*, affirme le président de l'AVG, membre du mouvement Rohy. *Cette saisie révèle l'existence d'une activité de collecte et de commerce illicites à grande échelle de ces animaux protégés par la loi en vigueur à Madagascar, ainsi que par les dispositions internationales, dans le cadre de la CITES. Ces tortues radiées sont en effet inscrites à l'Annexe I de cette Convention* ». 900 des 10 976 tortues saisies mi-avril ont été transférées précipitamment et sans précaution dans un parc sont mortes d'un virus inconnu. Le stress de la détention, l'absence de soleil, d'eau, de nourriture, puis celui du transport et de la manipulation ont favorisé le développement de la maladie qui menace désormais l'ensemble de la colonie.

28/04 - 543 bébés tortues étoilées ont été saisies à Mahajanga. Les animaux avaient été transportés par taxi-brousse depuis Toliara. Les trafics reprennent de plus belle, note *L'Express*. Au moins 8 cas de saisie ont été enregistrés depuis janvier.

03/04 - Les lémurien sont encore chassés pour leur viande. L'espèce est menacée. Dans la région Sava, les autorités affirment que certains restaurants servent encore de la viande de lémurien illégalement. Plus de 90 % des 111 espèces de lémurien recensées seraient menacées d'extinction, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. Parmi ces espèces, 24 seraient « *en danger critique d'extinction* » et 49 « *en danger* ». Les conservationnistes ont établi que les lémurien sont « *les plus menacés de tous les vertébrés* ». Leur disparition pourrait causer de sérieux problèmes pour les forêts, dans la mesure où les lémurien participent à leur diversité en dispersant des graines de plantes. L'économie du tourisme s'en trouverait affaiblie. Des groupes de conservation tentent d'aider les populations locales à protéger les lémurien en misant sur l'éducation et la sensibilisation.

17/04 - Saisie de 900 kg d'ossements humains à Manakara. Quatre suspects ont été arrêtés. Le fokonolona de la commune d'Ambila a découvert de nombreux sacs contenant des os longs et a alerté la gendarmerie. Ce « *saphir blanc* » était entreposé dans l'attente d'éventuels acheteurs. Des recherches ont été engagées pour tenter de remonter la filière et identifier la destination finale de ce marché noir. Cinq personnes ont été placées en garde à vue. Cette importante prise ne constitue pas un record : l'an passé, 1,5 tonne d'ossements humains ont été saisis sur la côte Est.

04/04 - Performance environnementale : Madagascar 175^e sur 180 pays, selon un rapport de l'université de Yale et du Centre d'information sur les sciences de la terre de Colombia, en collaboration avec le Forum économique mondial. Pour la région Afrique sub-saharienne/océan Indien, la Grande île se classe 44^e sur 46. Le gain est de 3 places par rapport à 2016 mais le score reste aussi médiocre.

07/04 - Extension des aires marines protégées : 6 zones potentielles de 95 000 km² identifiées. Un projet dont l'objectif correspond à la réalisation de la promesse de Sydney effectuée par Hery Rajaonarimampianina lors du VI^e congrès mondial des parcs, qui vise à « *tripler les aires marines protégées de la Grande île dans*

les dix années à venir ». Un financement d'environ 9 millions de dollars a été octroyé par la Fondation Tany Meva. La réalisation de ce projet exigera cependant la mise en place d'un cadre juridique adéquat, la collaboration de tous les acteurs concernés et la garantie de financements pérennes.

05/04 - Le service des domaines réexamine la loi sur la propriété foncière votée en décembre et déclarée non conforme à la Constitution. Il a réuni à cet effet 297 de ses responsables issus de toutes les régions qui devront réexaminer les 19 articles litigieux. « Parmi les articles déclarés non conformes, on cite le tribunal terrier ambulante, une instance qui existe depuis 1929. Elle a délivré le plus grand nombre de titres à Madagascar », s'est interrogé le directeur général des services fonciers. Les participants à cet atelier devront, par ailleurs, se pencher sur la loi de la propriété foncière de base, une tâche capitale le ministre chargé des projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement. Ces travaux seront particulièrement suivis par la société civile qui avait déjà indiqué que ses observations n'avaient pas été prises en compte dans le premier projet de loi de décembre 2017.

Le Collectif Tany redoute que la loi fixant le régime juridique de l'immatriculation et de la propriété foncière titrée revienne à l'Assemblée sans prise en compte des modifications indispensables et soit adoptée dans des conditions douteuses comme ce fut le cas pour la loi sur les ZES. Il demande à toutes les institutions d'analyser et respecter rigoureusement la réglementation en vigueur avant de réviser et de voter cette loi. S'agissant du Tribunal terrier ambulante (TTA), Tany demande aux élus de veiller à ce que le fonctionnement de cet organe soit entouré des garanties d'indépendance (par rapport à l'exécutif), d'impartialité, de légalité et d'existence de voie de recours en cas de contestation d'une décision. Les attributions, compositions et méthodes de travail du TTA doivent être révisées complètement et re-formulées.

12/04 - Le Collectif Tany apporte son soutien à 40 familles de Salazamay à Toamasina dont les droits fonciers sont violés par la société Telma¹⁵. Ces familles avaient entamé des procédures d'acquisition de titres fonciers sur des terrains du domaine privé de l'Etat qu'ils ont occupés paisiblement et mis en valeur. Leurs longues démarches, en accord avec les dispositions légales et administratives, étaient bien avancées et ont parfois abouti à un titre effectif lorsqu'en décembre 2017 Telma, société de télécom, qui avait loué un terrain voisin dans le cadre d'un bail emphytéotique, a jeté son dévolu sur ces parcelles. Le service des domaines et des personnes haut placées au niveau de la justice ont engagé des actions visant à déposséder le Fokonolona, en ignorant parfois la loi et des décisions de justice. Ayant épuisé tous les recours au niveau provincial, les habitants ont demandé le soutien du Collectif Tany pour faire connaître cette situation, les appuyer dans leurs actions de plaidoyer et bénéficier d'appuis d'experts juridiques et de défenseurs des droits de l'homme. *Tribune* constate que les litiges fonciers se multiplient dans la Grande île au détriment des habitants et occupants des terrains.

14/04 - 205 certificats fonciers distribués aux occupants traditionnels de terres à Taolagnaro par le ministre chargé des projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement, en collaboration avec la compagnie minière QMM, détenue à hauteur de 80 % par Rio Tinto et de 20 % par l'Etat malgache. « C'est la concrétisation de la convention-cadre signée le 17 mars 2016 entre le gouvernement malgache, les collectivités décentralisées, les représentants des associations des occupants traditionnels des terres et Rio Tinto QMM », précise le communiqué publié par la compagnie. QMM, qui exploite de l'ilménite sur le périmètre minier de Mandena, s'est engagé depuis 2013 dans le processus de sécurisation foncière des riverains, notamment à travers « la création d'associations des occupants traditionnels du sol, la formation des occupants sur la législation minière, foncière et forestière, le renforcement des capacités des occupants traditionnels du sol et de l'équipe responsable de la sécurisation foncière et des dialogues continus ».

04/04 - « La loi sur les ZES : tour de magie à Tsimbazaza », titre Sobika. La loi tant contestée sur les ZES (Zone économique spéciale), rejetée en 2e session extraordinaire, a été réintroduite sans révision ni modification, et a été adoptée par les députés pro-régime au terme de la 3e session extraordinaire. Des voix s'élèvent pour dénoncer le déroulement de ce vote. Des députés de l'opposition affirment que le texte a été rejeté par 48 voix contre 43.

18/04 - Le chef de région Anosy défend le projet de loi sur les ZES. Il ne voit dans ce texte aucune disposition qui permettent la vente de terrains à des étrangers, comme des parlementaires l'ont affirmé dans une récente émission de TV. Il n'est seulement question que de concessions foncières d'une durée maximale de 30 ans renouvelable. Le refus de validation de la HCC était fondé notamment sur la confusion qui pouvait naître à la lecture du texte entre concession, location et sous-location de terrains.

¹⁵ Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/46/11/448497/119748136.pdf>

Pour certains élus, la loi sur les ZES représente « un danger pour le développement durable du pays ». Et de citer le cas du peuple Mikea, dans le Sud-Ouest, dont l'existence serait menacée par la société Toliara Sand.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

02/04 - 100 millions de dollars de la part de la Banque mondiale (IDA) et du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) en vue d'améliorer l'apprentissage dans l'éducation de base. Ce financement serait le plus important jamais accordé en soutien à l'éducation à Madagascar. Les fonds serviront à appuyer la mise en œuvre des réformes prévues dans le Plan sectoriel de l'éducation 2018-2022. « *Ce financement est indispensable au renforcement du système éducatif et au développement des aptitudes professionnelles requises pour accroître le capital humain du pays* », déclare la ministre des finances et du budget. Il permettra d'améliorer la fréquentation scolaire, de réduire le taux d'abandon et de mieux préparer les enfants à l'école. Il permettra également de réduire le taux de redoublement. Pour atteindre ses objectifs, le projet prévoit la création de 1 000 centres d'apprentissage précoce, en association avec les collectivités locales, et la construction de 800 salles de classe aménagées. Il vise aussi à former 35 000 instituteurs, 6 500 éducateurs communautaires préscolaires, 4 000 membres de conseils d'administration d'écoles communautaires et 20 000 directeurs d'école et responsables locaux. Alors que 80 % des enseignants, soit 80 000, n'ont pas reçu de formation professionnelle et n'ont pas les aptitudes pédagogiques, le projet prévoit aussi le renforcement de la formation des enseignants, surtout dans les domaines de la lecture et du calcul. Le projet ambitionne d'atteindre plus de 4,7 millions de bénéficiaires. Le projet prévoit un financement supplémentaire de 29 millions de dollars.

18/04 -Extension du port de Toamasina avec l'aide du Japon : capacité triplée d'ici à 2026. 639 millions de dollars seront alloués au projet. Les travaux, d'une durée de huit ans, constituent le plus gros investissement dans des infrastructures depuis l'indépendance. Le chantier, confié aux Japonais, a été lancé depuis bientôt 10 ans. 411 millions de dollars proviennent d'un emprunt concessionnel accordé par la JICA (Agence japonaise de coopération internationale), remboursable sur 40 ans. 90 % du trafic international de marchandises à Madagascar passent par le port de Toamasina, actuellement saturé. L'Etat vient de lancer les premiers appels d'offres relatifs à ce grand projet.

Le Bianco a organisé un atelier au profit des cadres du ministère des transports afin de les sensibiliser à la prévention des risques de corruption liés à l'octroi de marchés publics dans le cadre du projet d'extension du port de Toamasina. L'initiative a été initiée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), principal bailleur du projet, en collaboration avec le Pnud. Elle s'intègre au projet Institutions démocratiques intègres, représentatives et crédibles (IDIRC) financé par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) dont l'objectif est de renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques à travers un appui aux institutions de lutte contre la corruption et de redevabilité

19/04 - Le Mozambique et Madagascar veulent renforcer leur coopération maritime. Le ministre mozambicain de la mer, des eaux intérieures et de la pêche et son homologue malgache, Gilbert François, ont exprimé leur volonté de signer un pacte pour lutter contre la pêche illégale au thon dans les eaux maritimes séparant les deux pays. « *Les inspections par satellite, radar et port seront utilisées pour réprimer la pêche illégale dans l'océan Indien, où les prises de thon ont atteint les limites maximales soutenables* », a déclaré le ministre malgache.

19/04 - La Croix-Rouge norvégienne cesse sa coopération avec la Croix-Rouge malgache suite à la découverte de fraudes et de corruption. « *La Croix-Rouge a une tolérance zéro pour la corruption. Tromper des fonds qui aideraient les gens dans des situations de vie très vulnérables est complètement incompatible avec le travail de la Croix-Rouge* », peut-on lire dans son communiqué. La Croix-Rouge norvégienne annonce qu'elle « *fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les responsables soient sanctionnés* ». Le constat résulte d'un audit qui a été demandé au cabinet Ernest and Young de Nairobi et qui portait sur la période 2012 à 2017. Interrogé, Claude Rakotondranja, président de la Croix-Rouge malgache, a fait savoir que n'étant pas en possession du dossier il ne peut fournir d'éléments de réponse.

20/04 - Nouveau colloque sur la coopération sino-malgache, axée sur l'initiative « Ceinture et route ». Plus de 80 organisations internationales et pays, dont Madagascar, ont déjà approuvé l'initiative. D'après l'ambassade de Chine, la Grande île joue un rôle important dans le processus d'avancement. Ce second colloque est organisé par l'ambassade, en collaboration avec l'ENAM (Ecole Nationale d'Administration de Madagascar). La Chine, qui affirme proposer une coopération « *gagnant-gagnant* », apportera également « *des technologies, des expertises et des progrès techniques* »

► **Economie**

11/04 - Dettes d'Air Madagascar : 140 milliards Ariary apurés à ce jour sur les 303 milliards de dettes de la compagnie. « *Cela constitue une avancée très positive* », déclare Éric Koller, président du conseil d'administration. L'Etat a respecté ses engagements grâce à un emprunt de 40 millions de dollars auprès de la Deutsche Bank. L'apport d'Air Austral est de 40 millions de dollars. 10 millions ont déjà été versés, 5 autres sont attendus et 25 millions proviendront d'un prêt contracté auprès d'une banque française. C'est avec cet apport que la compagnie procédera à la remise à niveau de sa flotte et mettra en place sa filiale Tsaradia pour les vols intérieurs. Le plan de transformation d'Air Madagascar qui s'étale sur dix ans est décliné en deux phases : un retour à l'équilibre pour les trois prochaines années, suivi d'une phase de croissance. « *Aujourd'hui l'équilibre est fragile et on doit respecter ce business plan à la lettre* », prévient Éric Koller. Des observateurs mettent cependant en doute la capacité d'Air Austral à faire face à ses obligations. Le redressement d'Air Madagascar tarde à venir, des avions ne sont pas entretenus, notamment ceux destinés aux liaisons domestiques. Certains se demandent si Air Austral a vraiment l'intention d'aider la compagnie malgache.

11/04 - L'Etat prévoit d'augmenter à 300 milliards Ar la subvention allouée à la Jirama en raison de la hausse des prix du carburant et de la dette accumulée par la société. La prévision budgétaire initiale était de 200 millions, correspondant à une réduction de moitié de la subvention. Une discussion sur la révision de cette subvention aurait été menée auprès de la mission du FMI qui vient de séjourner à Madagascar. « *Les difficultés financières de la compagnie publique continuent de grever les finances publiques, malgré le lancement d'un plan ambitieux de sa restructuration. (...) Les services du FMI ont vivement encouragé les autorités à mettre en œuvre des mesures pour limiter ces pertes opérationnelles et les besoins de transferts budgétaires de la compagnie* », indique le rapport de mission du FMI. Dans son plan de redressement, la Jirama ambitionne d'atteindre l'équilibre financier d'ici 2020. Sa trésorerie semble pourtant toujours aussi fragile, et ce malgré une très forte hausse de ses tarifs en janvier.

14/04 - Madagascar Oil maintient la suspension de sa production d'huile lourde à Tsimiroro. 180 000 barils attendent de trouver preneur. La société estime que les conditions ne sont pas réunies pour reprendre son activité, faute de moyens de communication pour acheminer sa production. L'axe routier de 220 km en direction de la capitale est impraticable. La Jirama, intéressée par l'utilisation de l'huile lourde de Tsimiroro à la place du coûteux gazole importé, n'a toujours pas conclu de marché avec Madagascar Oil.

14/04 – Clair d'œil aux investisseurs. Le président de la République reprend la délivrance de permis miniers pour les investisseurs qui soumettront un business plan convainquant. Il estime que le secteur extractif fera le développement du pays. Le Bureau des cadastres miniers de Madagascar (BCMM) note la disposition de 1,7 million de carrés minés, soit l'équivalent d'une surface minière de 680 000 km² dont 304 000 km² seraient encore disponibles. La délivrance de permis miniers, suspendue depuis quelques années du fait de la gabegie qui a régné dans le secteur, pourrait reprendre. « *Les permis miniers sont là et sont prêts à être délivrés. Mais, nous invitons les uns et les autres à soumettre un business plan sérieux, réaliste et respectueux des textes légaux et réglementaires, dans un esprit gagnant-gagnant. Nous n'acceptons plus la délivrance d'un permis spéculatif, car ce n'est d'intérêt, ni pour la population ni pour le pays* », a déclaré le chef de l'Etat dans le cadre du 2^e Salon des mines, du pétrole et de l'équipement organisé au Mining Business Center d'Ivato. Sur 4 000 permis miniers délivrés, seuls 50 seraient redevables à l'Etat. Une infime partie des détenteurs de permis exploitent réellement. « *La plupart des détenteurs sont des nationaux mais ils font tout simplement une spéculation en les cédant aux étrangers. Ce qui a entraîné des problèmes sociaux* », constate le ministre. Interrogé sur l'interminable révision du code minier, il indique qu'« *une discussion entre toutes les parties prenantes se poursuit afin d'améliorer le texte réglementaire régissant le secteur* ». La part du secteur extractif dans le PIB restait inférieure à 5 % en 2015. Le secteur est classé comme l'un des sept moteurs de développement mentionnés dans la vision Émergence 2030 de Hery Rajaonarimampianina. « *Madagascar écrira une page importante de son histoire, car nous sommes sur une rampe de lancement de notre économie* », affirme-t-il.

27/04 - Les activités touristiques risquent à nouveau de faire les frais de la crise politique. Les opérateurs lancent un cri d'alarme. A peine remis des impacts de l'épidémie de peste, ils s'attendent à enregistrer les premières annulations.

► Social, divers

20/04 - Hausse de 8 % des salaires du secteur privé. Le décret fixe le montant du salaire mensuel minimum à 168 000 Ar (42 euros). Les syndicats protestent contre la fixation du salaire minimum à un tel niveau. Il ne devrait pas, selon eux, être inférieur à 200 000 Ar, sachant qu'un sac de riz coûte actuellement 100 000 Ar et que les PPN ne cessent d'augmenter.

13/04 - « Antananarivo dans le top 10 des villes les plus sales au monde », titre La Gazette. Ce résultat est le fruit d'une enquête menée par le cabinet Mercer. Leader en ressources humaines dans le monde, le

cabinet publie depuis 1994 les résultats d'une enquête sur la qualité de vie dans les principales villes de la planète. En matière de carence de l'assainissement, la capitale malgache est classée 26^e ville sur 231. Elle figure parmi les villes les moins attractives pour les cadres expatriés en matière de qualité de vie, au 36^e rang pour le continent africain où elle n'est suivie que par des villes en guerre ou en situation très critique.

Taux de change au 27/04/18 : 1 euro = 3 907 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décodeurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, L'actualité.mg, Matv, Sobika, APOI, Moov, Afric-time, Madagascar Environmental Justice Network, Pilotika, Ligne de mire